

- RAPPORT D'ACTIVITE 2022 - PROGRAMME PREVISIONNEL 2023



CATERZH 82



Cellule d'Animation
Territoriale Rivière
et Zone Humide

du Tarn & Garonne

S.A.T.E.S.E. 82 - CATERZH
19, rue du docteur Labat
82000 MONTAUBAN
tel. 05 63 63 14 27 - fax 05 63 63 14 32
satese@ledepartement82.fr



CATERZH TARN ET GARONNE

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

SOMMAIRE

	Introduction.....	page 3
1	Etat des lieux de la gestion de l'espace rivière sur le département de Tarn et Garonne.....	page 4
	1.1 Les structures gestionnaires des cours d'eau et des zones humides.....	page 4
	1.1.1 Carte de présentation et coordonnées des structures gestionnaires	page 4 à 7
	1.1.2 Tableau de présentation des structures maîtres d'ouvrage.....	page 7
	1.2 Avancement de la révision des PPG	page 8
	1.3 La GEMAPI situation et pistes à explorer.....	Page 9 à 11
	1.4 Inventaire départemental des zones humides.....	page 12
2	Tableau de bord de l'activité CATERZH 2022.....	page 13
	2.1 Animation Territoriale.....	page 13
	2.2 Expertise Technique.....	page 14
	2.3 Acquisition et diffusion de la connaissance.....	page 14 à 17
	2.4 Communication	page 18 à 19
	2.5 Animation du réseau.....	page 20
	2.6 Ingénierie de terrain et expertise technique sur projets « zones humides » et « cours d'eau »	page 21
3	Analyse détaillée de l'activité prévue et réalisée en 2022	page 22
	3.1 Tableau de bord des actions prévues pour 2022 par sous bassin.....	page 22 à 27
	A. GARONNE.....	page 23
	B. AVEYRON	page 24
	C. TARN AVAL.....	page 25
	D. SEOUNES	page 25
	E. LOT	page 26
	F. RIVIERES DE GASCOGNE.....	page 26
	G. ACTIONS GLOBALES	page 27
	3.2 Synthèse financière de l'activité prévue et réalisée en 2022.....	page 29
4	Programme Prévisionnel des actions 2023	page 30
	ANNEXE.....	page 33
	ANNEXE 1 : Cartographie des EPCLs en charge de la GEMAPI en Tarn et Garonne.	
	ANNEXE 2 : Annuaire des maîtres d'ouvrage GEMAPI en Tarn et Garonne.	
	ANNEXE 3 : Cartographie de la situation des PPG et DIG au 31 décembre 2022.	
	ANNEXE 4 : Cartographie de l'avancée de la structuration GEMAPI	
	ANNEXE 5 : Données statistiques sur l'inventaire des zones humides pour l'année 2022	
	ANNEXE 6 : Bulletin Tarn et Garonnais des Techniciens et Agents de Rivières N°10.	

INTRODUCTION

Créée en 1999, la « **Cellule d'Animation Territoriale Espace Rivières & Zones Humides** » du Conseil Départemental de Tarn et Garonne a été rattachée au **Service d'Assistance aux Traitements des Effluents** et au **Suivi des Eaux**.

Cette cellule est animée par deux techniciens qui œuvrent quotidiennement aux côtés des collectivités en charge de la gestion des milieux aquatiques, il s'agit de Pascal COUGOULE et Emmanuel ROUX.

David CAILLEAU, ingénieur informaticien de la Cellule SiGD du Conseil Départemental, vient épauler la cellule. Il a en charge la gestion des bases de données et l'accès aux outils informatiques développés en régie : SALAMANDRE et SYMPETRUM (solutions Web).

Pierre ZIEMIENSKI vient de façon ponctuelle pour aider les deux techniciens lors de la réalisation des relevés de terrain nécessaires pour le suivi de la qualité hydromorphologique (réalisation notamment du jaugeage débitométrique sur les stations de suivi).

La directrice du SATESE, Karine VERDIER, a en charge la gestion comptable (suivi financier) et les relations avec les élus du Conseil Départemental.

Une Secrétaire, Christelle DUCHENE, vient compléter l'équipe dédiée à cette mission.

La CATERZH est équipée de l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation de sa mission (véhicule, embarcation, matériel informatique, SIG, téléphone, traceur, GPS, niveau laser, drone...)

Le Comité Technique est composé des organismes suivants :

- **Conseil Départemental du Tarn et Garonne** : SATESE et Pôle agriculture, environnement et transition énergétique.
- **Agence de l'eau Adour-Garonne**, Délégation de Toulouse,
- **Services de la Police de l'Eau et de la Police de la Pêche** (DDT 82),
- **Office Française pour la Biodiversité** (OFB 82),
- **Fédération de Pêche** et de Protection des Milieux Aquatiques du Tarn et Garonne.
- **Chambre d'Agriculture** du Tarn et Garonne.

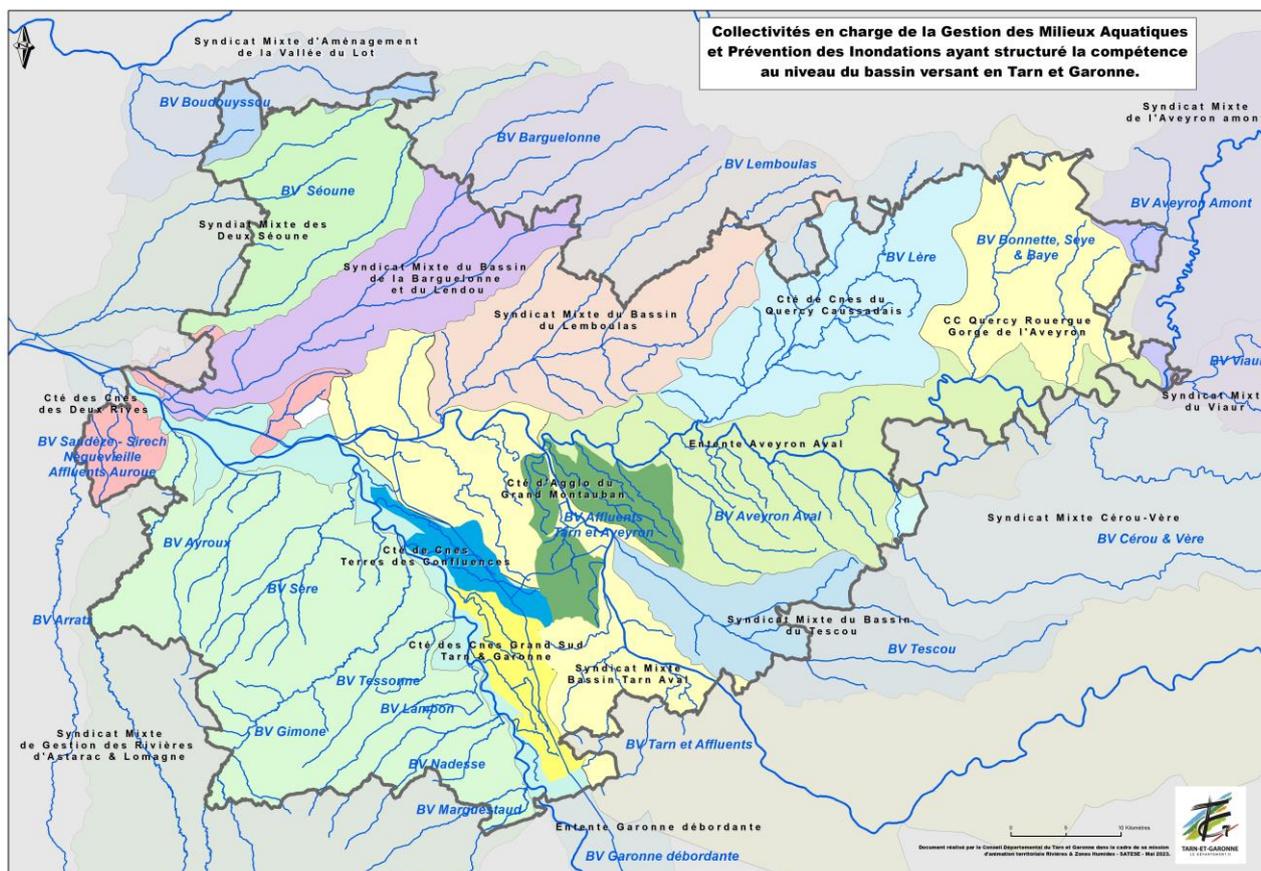
Chaque programme d'action est budgétisé et présenté au Comité de Gestion du SATESE pour approbation en début d'année.

Le présent rapport présente le bilan d'activité de la CATERZH pour 2022. Le programme d'action prévisionnel pour l'année 2023 est présenté en fin de document.

1 - Etat des lieux de la gestion de l'espace rivière sur le département de Tarn et Garonne.

1.1 Les structures gestionnaires des cours d'eau et des zones humides

1.1.1 Présentation des structures gestionnaires et des technicien(ne)s de rivières.



(voir cartographie en A3 en annexe).

Les EPCIs compétents en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations s'organisent et se structurent sur le département.

Aujourd'hui, même si la structuration finale n'est pas encore totalement établie sur l'ensemble des bassins versants (c'est le cas de l'Aveyron) des tendances se dessinent. Le bassin de l'Auroué reste orphelin d'une structuration organisée.

Sur le Tarn-et-Garonne, seize structures se partagent la gestion des bassins versants. Elles sont organisées de façon collective et cohérente hydrographiquement parlant.

Au sein de ces structures, dix-sept techniciens de rivières œuvrent à la mise en place de programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau et zones humides (voir tableau des coordonnées et cartographie en annexe).

Durant l'année 2022, plusieurs turn-over au niveau des postes de techniciens de rivières ont eu lieu.

A l'ouest du département : les bassins du Boudouyssou et de la Tancanne font intégralement partie du bassin du Lot géré par le **Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot**. **Damien CRBANAT**, technicien de rivière jusqu'en 2022, a récemment laissé sa place à **Paul LE GARF** (Chargé de mission Grand Cycle de l'Eau).

La communauté de communes du Pays de Serres en Quercy est adhérente au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot pour la partie nord de son territoire (Boudouyssou et Tancanne).

Sur les Séoune, le **Syndicat Mixte des Deux Séoune** couvre la totalité du bassin versant. Actuellement **Audrey SOUBIRAN** et **Tom GOUYGOU**, employés par le bureau d'étude IES, officient en tant que technicien(ne) de rivière (pour 1 équivalent temps plein) et **Valentin GIRARD**, en contrat d'alternance jusqu'en juin 2023, en tant qu'animateur du PTGE.

Julien CACHARD a été promu au poste de Directeur d'un service technique de la **Communauté de Communes des Deux Rives** en octobre 2020. Il reste employé de cette collectivité mais il est aussi mis à disposition pour 50 % de son temps sur le Syndicat Mixte de la Barguelonne en tant que technicien de rivière. Le reste de son temps est consacré à la mise en œuvre d'actions sur le territoire de la communauté de communes des Deux Rives (bassins versants du Sirech, de la Saudèze, du Nèguevieille, des affluents de la Barguelonne et des petits affluents de la Garonne).

Le Syndicat Mixte de la Barguelonne couvre aujourd'hui la totalité du bassin versant. Il a été créé par fusion des deux syndicats 46 et 82, le 23 décembre 2018.

La délibération, fin 2019, de la communauté de communes du Quercy Blanc (46) a finalisé la structuration du bassin. **Damien FITERE**, mis à disposition par la communauté de communes du Quercy Blanc pour 90% de son temps de travail et **Julien CACHARD** pour 50% de son temps de travail, œuvrent sur ce bassin.

Après un travail important des techniciens du Lemboulas et de multiples réunions de concertation entre le syndicat du Lemboulas (82) et le Syndicat des Cours d'eau de Montcuq (46), la proposition de constitution d'une structure collective pour la gestion du bassin du Lemboulas a abouti à la création du **Syndicat mixte du bassin du Lemboulas** sur l'ensemble de son bassin versant.

Ce dernier et la communauté de communes du Quercy Caussadais se partagent deux techniciens à mi-temps chacun. Il s'agit de **Jérôme SCUDIER** et **Gauthier AUCOIN**. Gauthier AUCOIN a remplacé Joachim MOSSER, en septembre 2019, parti rejoindre l'équipe de la communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron au poste de technicien de rivière.

Concernant le bassin de la Lère, il est actuellement géré par la **communauté de communes du Quercy Caussadais**. Elle couvre environ les 2/3 du bassin versant. Deux conventions ont été signées entre les EPCIs pour couvrir la partie Lotoise et la partie sur le territoire de la communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron. **Jérôme SCUDIER** œuvre pour moitié de son temps sur le bassin de la Lère. Depuis septembre 2019, **Gauthier AUCOIN** part sa présence à mi-temps permet la présence d'un ETP de technicien de rivière sur le bassin versant de la Lère.

Joachim MOSSER a rejoint l'équipe de la **communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron** en Janvier 2019, au poste de technicien de rivière. Sa compétence s'étend sur l'ensemble des bassins versant de la Bonnette, de la Seye et de la Baye par le biais de convention avec les EPCIs voisins (46 et 12). La DIG prise sur le secteur intègre aussi l'axe Aveyron sur le territoire de la communauté de communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron.

Sur l'Aveyron, en amont de la confluence avec le Viaur et jusqu'à Séverac le Château (source de l'Aveyron) c'est **le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Aveyron Amont** qui assure la mise en œuvre de la GEMAPI. Ce bassin versant concerne en Tarn-et-Garonne les communes de Laguépie, Castanet et Parisot, toutes trois appartenant à la communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. Pour cette raison la communauté de communes Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron a adhéré au SMBVA Amont en 2019. Par le biais d'une convention, c'est **Joachim MOSSER** qui officie en tant que technicien de rivière (*sur le territoire de la CCQRGA*).

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur couvre la totalité du bassin versant. Une faible surface concerne le Tarn-et-Garonne sur la commune de Laguépie. Pour cette raison, la communauté de communes

Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron est membre de cette structure. Le technicien de rivière du territoire est **Pierre-Jean ICHARD**.

Le **Syndicat Mixte Cérrou-Vère** couvre aujourd'hui la totalité du bassin versant de la Vère dont la partie de Bruniquel sur le Tarn-et-Garonne. La communauté de communes Quercy Vert Aveyron adhère à cette structure. **Gwenaëli BONIN** y assure le poste de technicien de rivière à temps complet.

La plaine de l'Aveyron à la sortie des gorges recense plusieurs affluents (Rieumet, Vaysse, Gouyre, Carbertat, Longues-Aygues, Brive, Mouline, Tauge...). La **communauté de communes Quercy Vert Aveyron** a en charge la compétence GEMAPI sur l'ensemble de ces affluents. Elle participe à l'étude menée actuellement sur l'axe Aveyron et affluents et devrait transférer sa compétence à la structure collective qui verra le jour.

Un groupement de commande sur le **secteur « Aveyron Aval »** regroupe cinq communautés de communes du Tarn-et-Garonne (CC Quercy Rouergue et Gorge de l'Aveyron, Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, la CC Quercy Vert Aveyron, CC Plaines et Côteaux du Pays Lafrançaisain, CC Quercy Caussadais et CC Terres de Confluences) ainsi qu'une communauté de communes du Tarn (la CC Cordais et Causses). **Léa CHARTRAIN**, a été recruté en tant que chargée de mission en juillet 2020, afin de réaliser le diagnostic et le PPG sur le territoire. Le recrutement d'une nouvelle personne au poste de technicien de rivière est prévu en 2023.

Le bassin versant du Tescou est entièrement couvert par **le Syndicat Mixte Tescou-Tescounet** : les EPCI du bassin ont délibéré pour adhérer au syndicat (Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet, Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, CC Grand Sud Tarn et Garonne, CC Quercy Vert Aveyron). **Nicolas LECLERC** y occupe le poste de technicien de rivière à temps plein sur ce bassin depuis le départ de **Yann Laurent**, le 21 février 2020. Dans le cadre du PTGE engagé sur le Tescou, deux recrutements devraient avoir lieu en 2023 pour mener des actions sur le bassin versant (un ingénieur et un technicien).

La **Communauté d'Agglomération du Grand Montauban** a transféré sa compétence GEMAPI au Syndicat Mixte du Tescou-Tescounet lors de sa création pour la gestion de l'ensemble du bassin versant. Elle vient en 2022 de signer une délégation de la compétence GEMAPI au Syndicat Mixte du Bassin Tarn Aval sur le cours principal du Tarn. Elle garde sa compétence pour ses affluents. Sur le BV Aveyron Aval dont la structuration collective est en cours, la CAGM semblerait opérer de la même manière avec une délégation de sa compétence GEMAPI sur l'axe Aveyron et exercerait sa compétence en direct pour les affluents de l'Aveyron. **Manon ROUX-LAFOND** occupe le poste de technicienne de rivière à temps complet. Une antenne du Syndicat Tarn Aval a été créée sur Montauban avec **Stéphane MARLHIAC** (responsable de l'antenne), **Manon ROUX-LAFOND** (technicienne de rivière) et un nouveau technicien viendra compléter l'équipe en tant que technicien de rivière (il œuvrera sur la partie Tarn-et-Garonnaise).

La **Communauté de Communes Terres des Confluences**, devrait transférer ou déléguer, courant 2023, sa compétence GEMAPI sur le BV Tarn au Syndicat Mixte du Bassin du Tarn Aval. **Alexandre VANDEN-ABBEEL** est le responsable du service GEMAPI de la CC et un technicien de rivière doit être recruté pour réaliser le diagnostic des cours d'eau affluents de la Garonne. Il sera chargé de réaliser le diagnostic via SALAMANDRE des cours d'eau affluents rive droite de Garonne sur le territoire de la CC TdC et participera à la réflexion déjà engagée conjointement avec la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne pour l'organisation d'une maîtrise d'ouvrage commune sur le secteur Garonne débordante (encadrement du projet par le SMEAG).

La **Communauté de Communes du Grand Sud Tarn-et-Garonne** a transféré sa compétence GEMAPI au SYGRAL pour les affluents situés sur la rive gauche de la Garonne. Un deuxième transfert de compétences GEMAPI a été réalisé en direction du Syndicat Mixte du Tarn Aval. Pour l'instant elle exerce sa compétence sur le reste de son territoire (RD de la Garonne) par l'intermédiaire de **Camille BLANCHOT** qui exerce le poste de technicienne. Elle était assistée depuis septembre 2021 par **Charlotte CUISENIER** (départ du poste Août 2022). **Emma GALTIER** a été recrutée début 2023 comme chargée de mission « Inondations » en remplacement de **Charlotte CUISENIER**. Elles sont chargées de réaliser le diagnostic via SALAMANDRE des cours d'eau affluents

rive droite de Garonne sur leur territoire et participent à la réflexion menée conjointement avec la Communauté de Communes Terres des Confluences pour l'organisation d'une maîtrise d'ouvrage commune sur le secteur Garonne débordante (encadrement du projet par le SMEAG).

Le **SYGRAL (Syndicat de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne)**, situé en rive gauche de la Garonne en Tarn-et-Garonne a absorbé : le **Syndicat Mixte du Bassin de la Gimone**, le **Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Sère et Affluents**, le **Syndicat Mixte du Bassin de l'Arrats Aval** et la partie de territoire rive gauche de la Cté de Communes des Deux Rives sur les bassins de l'Arrats, Ayroux et Camezon. Il emploie actuellement 4 technicien(ne)s de rivière et un directeur :

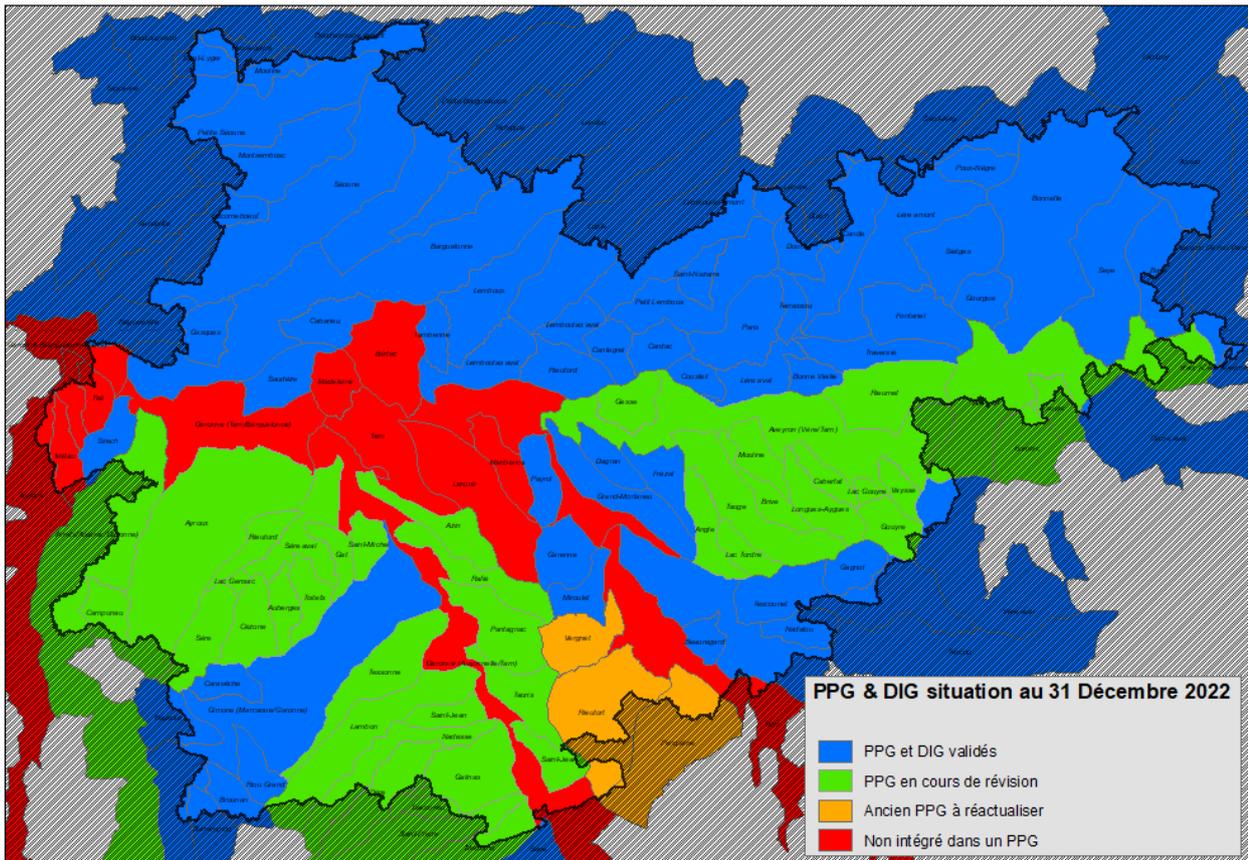
- **Christophe SABATIER** à la fois sur le poste de Directeur et de technicien de rivière sur le BV Arrats Aval,
- **Sandrine ESCLAMADON** (BV Gimone aval),
- **Gaël BERDY** (départ du poste en janvier 2023) en charge le BV de la Gimone amont et l'Arrats amont. Un recrutement sera lancé pour le remplacer courant 2023,
- **Mathieu GAVINET** en charge les BV Sère, St Michel et Ayroux (départ prévu fin 2023). Un recrutement sera lancé pour son remplacement,
- **Delphine GONI-LIZOAIN** a été recrutée en juillet 2021 afin de prendre en charge les bassins de la Nadesse, du Lambon, de la Tessone et du Marguestaud dernièrement intégrés au territoire du syndicat suite à l'adhésion de la CCGSTG.

1.1.2 Tableau de présentation des structures maîtres-d'ouvrage GEMAPI en Tarn et Garonne.

L'annuaire des structures maître d'ouvrage en Tarn et Garonne est régulièrement mis à jour lors de la création de nouvelles structures et aux grés de l'évolution et changement des élus et techniciens.

(Voir tableau en A3 en annexe.)

1.2 Avancement de la révision des PPG.



(Voir cartographie en A3 en Annexe).

Sur les 130 masses d'eau et TPME (dont 3 ME Lac) identifiées dans le cadre de la DCE sur le Tarn et Garonne, on remarque que :

- 12 masses d'eau soit 10 % ne sont actuellement pas intégrées dans un PPG,
- 3 masses d'eau soit 2 % sont gérées sur les bases d'un ancien PPG et devront être révisés,
- 42 masses d'eau soit 32 % font actuellement l'objet d'une révision de leur PPG,
- 73 masses d'eau soit 56% ont un PPG révisé et une DIG validée.

L'axe Garonne et l'Auroué ne sont pour l'instant pas « gérés » dans leur partie Tarn-et-Garonnaise par une structure collective.

Le Tarn reste encore sans PPG. Cependant, la gestion de la GEMAPI sur ce territoire vient d'être transmise en partie à une structure collective qui devrait prochainement lancer la mise en place d'un PPG.

Concernant l'Aveyron, une dynamique collective a permis le recrutement d'une chargée de mission et d'une technicienne de rivière pour la réalisation du diagnostic du BV aval de l'Aveyron, la réalisation d'un PPG et la proposition d'une structuration à une échelle cohérente.

1.3 La GEMAPI sur les bassins versants traversant le Tarn et Garonne, situation au 31 Décembre 2022 et propositions de pistes à explorer.

Mis à part le bassin versant de l'Auroue et l'Axe Garonne, la quasi-totalité des bassins situés sur le Tarn-et-Garonne est aujourd'hui couverte par une structure collective et présentant une cohérence hydrographique de bassin.

La Tancanne : Elle fait partie du bassin versant du Lot et la compétence est actuellement portée par le Syndicat Mixte de la Vallée du Lot, structure s'étendant principalement dans le département du Lot. La Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy adhère actuellement à ce Syndicat Mixte. La DIG renouvelée de 5 ans est valable jusqu'en Décembre 2025 et couvre la totalité du bassin du Boudouyssou.

Les Séounes : les discussions ont débuté en février 2017 avec les EPCIs du Lot, du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne. Elles ont permis la création d'une structure collective sur la totalité du bassin.

L'étude de gouvernance menée en régie avec l'aide du réseau d'acteurs (les DDT, CATERs, Préfectures 82/46/47 ainsi que les chargés d'affaire de l'Agence de l'eau...) a permis la structuration et l'élaboration de statuts, de clés de répartitions, de propositions d'organisation (TR, siège, répartitions des voix...). La fusion entre les EPCIs Tarn-et-Garonnais et Lot-et-Garonnais a eu lieu en Janvier 2019. En 2019, l'extension du périmètre du syndicat a eu lieu avec l'adhésion de la Cté de Cnes du Quercy Blanc dans le Lot.

La Barguelonne : Dès février 2017, le Syndicat Mixte de la Barguelonne 82 (représentant 60% du BV total) décide de reprendre contact avec les EPCIs du Lot pour réenclencher la concertation. Après plusieurs réunions, le Syndicat du Bassin de la Barguelonne a été créé le 23 Décembre 2018. L'actuelle DIG est valide jusqu'en octobre 2025.

Le Lemboulas : Une première réunion de concertation avec les EPCIs du 82 et 46 a eu lieu en Février 2017. Un technicien de rivière a été employé afin de réaliser l'étude et faire des propositions d'organisation. Depuis le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas a été créé est couvre aujourd'hui la totalité du bassin versant. La DIG est valable jusqu'au 27/11/2023, une demande de renouvellement de 5 ans a été faite en 2021.

La Lère : Son bassin versant est quasi-intégralement sur la communauté de commune du Quercy Caussadais. Les EPCIs du Lot ont signé une convention avec la communauté de communes du Quercy Caussadais afin de pouvoir gérer l'ensemble du réseau hydrographique. La DIG est valable jusqu'au 23 janvier 2023.

La Bonnette, la Seye et la Baye : La plus grande partie des bassins versants se trouve sur le territoire de la communauté de communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. Cependant les têtes de bassins s'étendent sur la communauté de communes des Pays de Lalbenque et Limogne (46) et la communauté de communes du Grand Villefranchois (12). Pour cela deux conventions visant les items 1, 2, 5 et 8 de la GEMAPI ont été signées en juin 2018. Ces dernières autorisent la CC QRGA à entreprendre les travaux concernant la GEMAPI sur la totalité des bassins versant de la Bonnette, la Seye et la Baye. La DIG prend fin en 2021, une demande de prorogation d'un an a été faite auprès de la DDT et une démarche de demande de renouvellement de 5 ans est en cours.

La Vère : Le Syndicat Mixte Cérou-Vère couvre la majeure partie de son bassin versant. Ce syndicat a en charge la gestion de la Vère et du Cérou et de leurs affluents respectifs. La communauté de communes Quercy Vert Aveyron a adhéré au Syndicat en 2021. La DIG est valide mais un PPG sur le secteur du 82 devra être proposé.

L'Aveyron aval et ses affluents (Tauge, Brive, Courounets, Longues-Aygues, Cabertat, Gouyre, Vaysse, Rieumet) font partie des cours d'eau intégrés dans l'étude diagnostic actuellement réalisée par Léa CHARTRAIN.

Cette concertation entre les sept Communautés de Communes de l'axe Aveyron depuis Laguëpie jusqu'à sa confluence avec le Tarn permettra de recueillir les souhaits des élus riverains et d'engager une concertation pour l'organisation d'une maîtrise d'ouvrage commune autour de ce cours d'eau. Sur ce bassin, une démarche collective entre les différentes communautés de communes du secteur permet actuellement le diagnostic de l'ensemble du réseau hydrographique du territoire. La chargée de mission qui réalise actuellement le diagnostic devra en plus d'élaborer un PPG, proposer des hypothèses concernant l'organisation de la mise en œuvre de la GEMAPI sur le territoire. Le Programme Pluriannuel de Gestion est actuellement en cours de révision.

Le Tescou : Ce territoire réparti sur 3 départements est couvert en totalité par le Syndicat Mixte du Tescou-Tescounet. La DIG actuelle est valable jusqu'au 14/02/2024.

Le Tarn (axe principal et petits affluents orphelins) : Une étude de gouvernance depuis l'entrée de la rivière dans le département du Tarn jusqu'à sa confluence avec la Garonne a été portée par le Syndicat Mixte du Bassin du Tarn Aval. Débutée en 2017, cette étude réalisée par un groupement de BE (EXFILO, ARTELIA et Philippe MARC, docteur en droit public) a proposé différentes solutions permettant une structuration à la carte des 15 EPCI présents sur ce vaste territoire. A l'heure actuelle, mis à part les quelques travaux liés à la sécurité et à la navigation, réalisés par le Grand Montauban sur le linéaire inclus dans son territoire, aucune action n'est menée en Tarn-et-Garonne.

En revanche, plusieurs entrevues à l'initiative du Syndicat Mixte de Rivière Tarn Aval ont eu lieu avec les EPCIs du Tarn-et-Garonne afin de leur présenter les possibilités qui s'offraient à eux.

A l'heure actuelle, la communauté de communes des côteaux et du Pays Lafrançaisain, la communauté d'Agglomération du Grand Montauban et la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne ont délibéré pour adhérer au Syndicat. La communauté de communes Terres des Confluences a approuvé une adhésion de principe et devrait intégrer le syndicat prochainement.

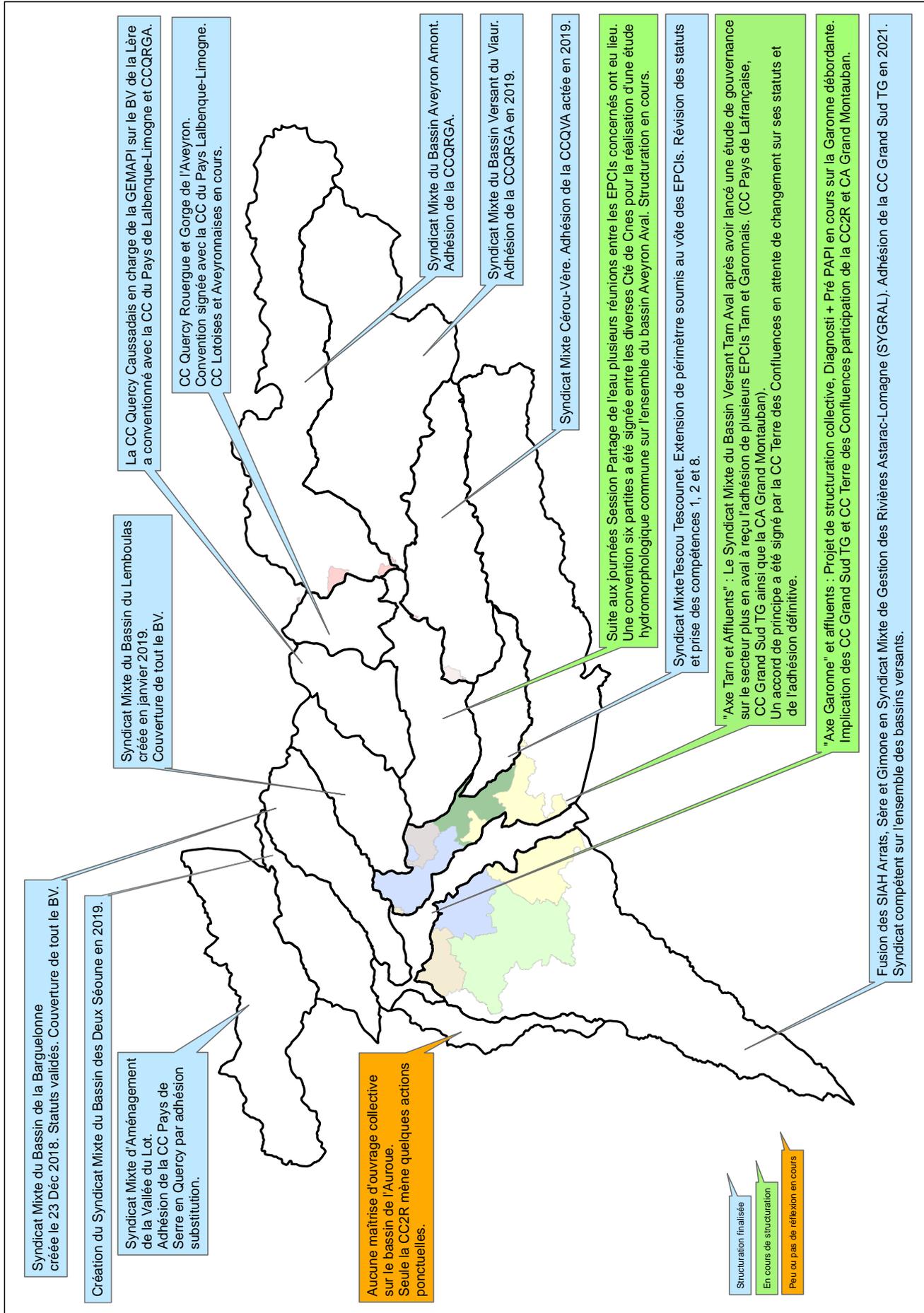
La Garonne : Le SMEAG anime actuellement un projet de signature de convention liant les EPCIs de la Garonne débordante (entre Toulouse et Agen) pour la réalisation d'une étude diagnostic visant la proposition d'un PPG et un pré-PAPI. L'objectif étant de faire naître des objectifs communs et si possible une structuration pour en vue d'une maîtrise d'ouvrage collective GEMAPI. Les communautés de communes du Grand Sud Tarn-et-garonne ainsi que la communauté de communes Terres des Confluences participent à la réflexion.

Affluents rive gauche de Garonne (Bassins des Marguestaud, Tessonne, Lambon, Nadesse, Gimone, Sère, Ayroux, Arratz et Auroue) : une étude de gouvernance a été lancée en avril 2017 sur la totalité de ces bassins (31, 32, 47, 65 et 82) au travers d'un groupement de commande associant les 5 structures gestionnaire de cours d'eau existantes.

La solution d'une structure unique a été adoptée et le SYGRAL a été créé en janvier 2020. L'année 2021 a été consacrée à l'extension du Syndicat sur le territoire de la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne qui a rejoint le SYGRAL le 25 novembre 2021. L'ensemble de ces bassins versants fait l'objet d'une révision de son programme.

Toute l'année 2022 a été consacrée aux réunions COTECH et COPIL en vue du montage des différents PPG et d'un dépôt de dossier pour l'obtention des DIG (bassin par bassin).

STRUCTURATION PAR BASSIN VERSANT : Solutions envisagées.



(Voir Carte en A3 en Annexe.)

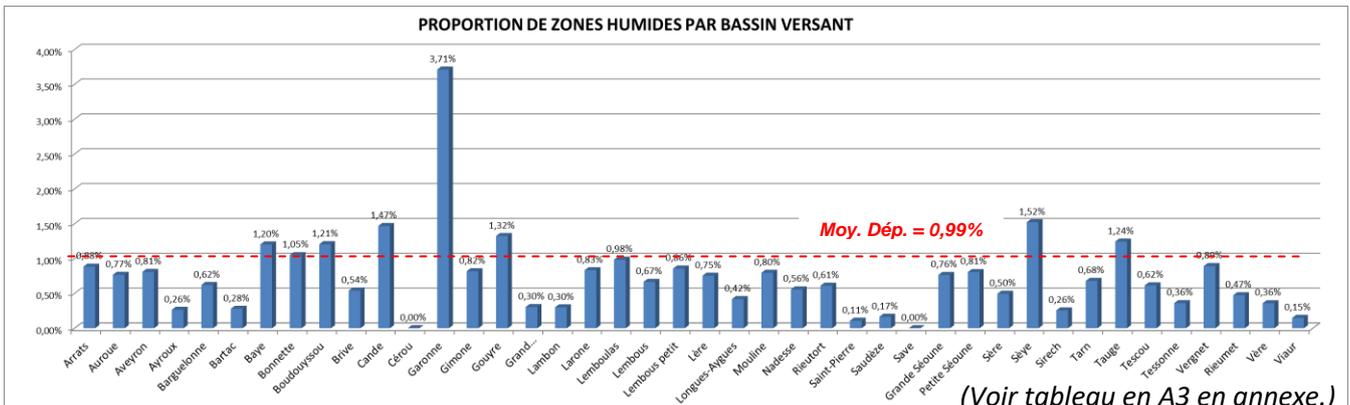
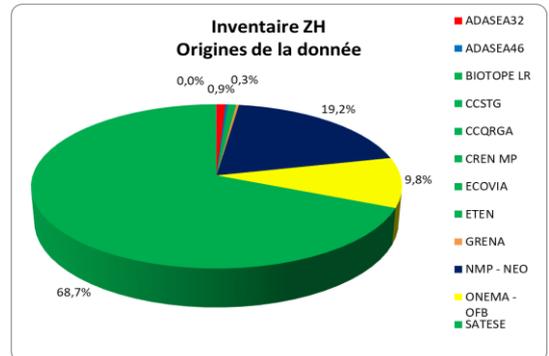
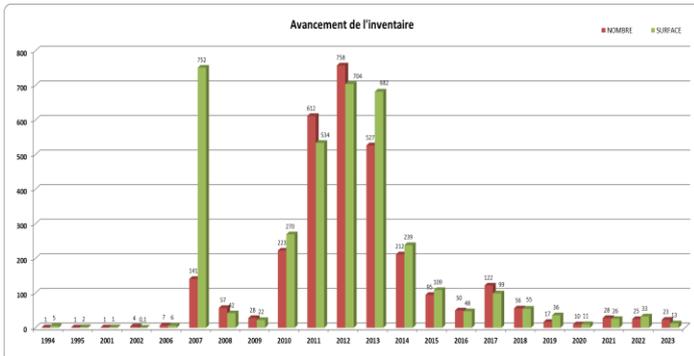
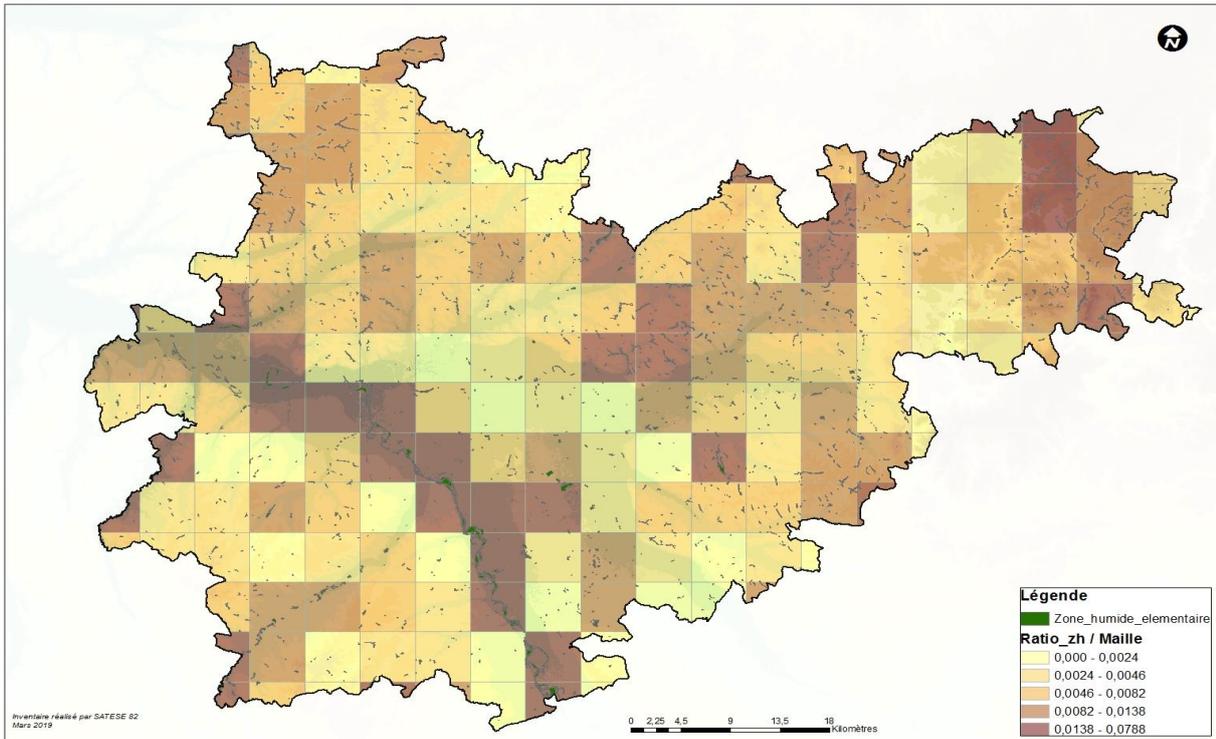
1.4 Inventaire départemental des zones humides

L'inventaire en quelques données chiffrées:

- **4 960** ZPT identifiées (photo-interprétation sur campagnes 2005, 2010 et 2013)
- **25** nouvelles ZHE répertoriées et intégrées à l'inventaire départemental en 2022, soit 32,7 ha.
- **2 975** ZHE identifiées pour une superficie cumulée de **3 676** ha
- **2 nouvelles** conventions de partenariat et d'échange de données ont été signées en 2022 avec un bureau d'études et la fédération nationale des chasseurs. Ce sont désormais 39 conventions de partenariat qui ont été signées au 31 décembre 2022.



DENSITE DU TERRITOIRE EN ZONES HUMIDES



2 – Tableau de bord de l'activité de la CATERZH en 2022

2.1 Animation territoriale

L'animation territoriale reste le cœur de métier de la CATER-ZH.

Les deux techniciens participent à l'émergence de maîtrises d'ouvrage collectives dans le but de faciliter l'exercice de la compétence GEMAPI qui est effective depuis le 1^{er} Janvier 2018.

Un travail important d'appui technique (cartographies, tableaux de simulation de répartition des charges, participation aux Comité techniques et COPIL(s)...) a été réalisé auprès des EPCI(s) du Tarn-et-Garonne et départements voisins, notamment :

- Bassin de l'Aveyron : participation aux COTECH. Appui à la technicienne dans sa mission de diagnostic.
- Bassin du Tarn : participation aux discussions entre les EPCIs concernés.
- Rive gauche Garonne : participation aux COTECH et appui technique auprès des techniciens rivière en charge de l'animation du dossier, participation aux COPIL(s).
- Bassin Auroue : organisation d'une réunion entre les structures voisines et l'administration des deux départements (Gers et Tarn-et-Garonne).

La CATER-ZH a accompagné les structures « GEMAPI » dans leurs projets et actions.

Cet accompagnement s'est traduit en 2022 sous différentes formes :

- Accompagnement technique à la révision de programmes pluriannuels de gestion (Ayroux, Sère, Aveyron aval...).
- Accompagnement méthodologique et technique des technicien(ne)s de rivière dans les diagnostics hydromorphologiques des cours d'eau (Aveyron aval et affluents, Vère, Lambon, Nadesse, Marguestaud, Tessonne...).
- Suivi et appui technique des deux territoires lauréats de l'AAPZH (SYGRAL et Quercy82)
- Appui technique auprès des TR dans la conception de projets de restauration de cours d'eau et (ou) de zones humides (Recharge du lit du Rieutort à Cap de Py, Reméandrage du Salepeyssou, reméandrage du Grand Mortarieu...).
- Suivi et accompagnement technique des TR lors de la réalisation des chantiers de restauration hydromorphologique et (ou) de zones humides : Ruisseau de Barbe à Gasques, Ruisseau de Cantemerle à Auty, reméandrage du ruisseau de Bagnères à Parisot...

Par leur présence régulière sur le terrain et notamment durant les travaux, les techniciens de la CATERZH apportent un appui important aux techniciens de rivière des Etablissement Publics de Coopération Intercommunale en charge de la GEStion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Pour plus de précision sur les actions d'animation territoriale menées sur chaque bassin versant par la CATER-ZH, **se reporter aux pages 23 à 27.**

2.2 Expertise technique

Cette large mission a concerné pour 2022 les actions suivantes :

- Visites de réception des travaux financés par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur l'ensemble du département,
- Réunions avec la Fédération de Pêche du Tarn et Garonne pour organiser les aides possibles entre nos deux services,
- Réunions et expertise de terrain sur des Espaces Naturels Sensibles en lien avec les zones humides (Base de St Nicolas de la Grave (projet roselière), ...)
- Instruction technique des dossiers de demandes d'aides financières des collectivités du département.

Montauban, le vendredi 19 juin 2020
Ref. : 352
Rapport de Conformité de travaux

Renseignements généraux :
Situation concernée : CDE de Cours des Deux Rives
Date de la Visite : 18/06/2020
Nom du Technicien : Emmanuel ROUX
N° de dossier RICA : RICA 2019 - ENV/0781
Fonctions présentes :
CATERZH Technicien de Rivière CDDF
ROUX E., Technicien CATER - SATESE - CDE

Contexte de la visite :
Préparation des travaux d'entretien 2019 réalisés en régie.

Remarques :
L'ensemble des travaux présentés a bien été réalisé conformément aux prescriptions.
Les travaux d'entretien ont concerné les cours d'eau de l'étage et de la berge.

Conformité des travaux :
 Aisé favorable.
 Aisé défavorable.

Montauban, le 19/06/2020
Emmanuel ROUX
Responsable du S.A.T.É.S.E.
La Responsable du S.A.T.É.S.E.

Service départemental des Espaces Naturels Sensibles et du Bassin des Deux Rives - 10 rue de Dr Lataf - 82 000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 63 14 27 - Fax : 05 63 63 14 32

2.3 Acquisition de données et diffusion de la connaissance

2.3.1 Développement de SALAMANDRE Version « Web »

La CATERZH 82 a développée un outil de diagnostic hydromorphologique des cours d'eau « Salamandre ».

Durant l'année écoulée, la CATERZH a poursuivi des modifications de certains indices de qualité afin d'en améliorer le degré de précision de l'expertise.

L'outil est aujourd'hui utilisé sur le Tarn-et-Garonne et le Gers par l'ensemble des Techniciens de Rivières ainsi que sur les départements limitrophes sur lesquels s'étendent les bassins versant confluent dans le Tarn-et-Garonne (Tescou (81), Séoune, Barguelonne, Lemboulas, Lère, Seye, Baye, Bonnette (46 et 12)) . Afin de formaliser l'utilisation de cet outil « Web SALAMANDRE » que le SATESE et la Cellule SIGD ont développé et mis à disposition, des conventions ont été signées et continuent à être signées depuis 2021 entre le Conseil Départemental du Tarn et Garonne et les différentes structures utilisatrices.

Les évolutions développées ont permis d'assurer une mise en ligne de tous les diagnostics réalisés dans le département et seront utilisés à terme afin d'établir un tableau de bord de l'état hydromorphologique des cours d'eau en Tarn-et-Garonne.

Par ailleurs, les utilisateurs du logiciel pourront bénéficier instantanément des évolutions futures du produit (modification ou ajout d'indices, modification des règles de classement d'un indicateur ...).

Des accès en consultation ont aussi été délivrés pour les organismes partenaires (AEAG, DDT, Fédération de Pêche...).

Evaluation de la qualité hydromorphologique des cours d'eau

Le SATESE, au travers de la Cellule d'Animation Territoriale Espace Rivière et Zones Humides (CATER-ZH), et le Service SIGD ont développé au sein du **Conseil Départemental du Tarn et Garonne** une application informatique permettant une évaluation simplifiée et opérationnelle du fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau à l'échelle de tronçons de rivière.

Cette méthode d'analyse et d'expertise s'appuie sur une large batterie de paramètres et indicateurs calculés puis évalués en fonction de la typologie du tronçon de cours d'eau.

Regroupés par thématiques, ces indicateurs permettent d'obtenir une notation des trois compartiments suivants : **Berges, Lit, Habitats**.

Le regroupement de ces trois compartiments permet d'obtenir une évaluation de l'hydromorphologie d'un tronçon, d'un secteur homogène, d'une Masse d'eau ou d'un cours d'eau.

Ce système expert s'appuie sur des notions et des principes étudiés et validés par de multiples organismes de recherche et une littérature scientifique abondante (BIOTEC, ONEMA, IRSTEA...).

Il permet aux techniciens de rivière de réaliser pour le compte de leur structure, l'état des lieux puis le diagnostic indispensables à la mise en œuvre des programmes pluriannuels de gestion (PPG) et leur révision périodique dans l'optique de l'atteinte du **bon état écologique des cours d'eau** fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Cet outil permet également de valoriser les nombreuses missions d'inventaire et d'étude en bancarisant l'ensemble des connaissances recueillies sur le territoire départemental. Ce travail permettra à terme le suivi de l'évolution des cours d'eau Tarn et garonnais.

Le Conseil Départemental du Tarn et Garonne est propriétaire de l'application et de la méthodologie SALAMANDRE.
Toute reproduction ou utilisation à but lucratif est strictement interdite.

Utilisation de l'application SALAMANDRE soumise à la signature d'une convention de mise à disposition.

Revenir sur le site du Conseil Départemental

Copyright CNAUD SIGD-SATESE 02/Version 1961 10/PC - [Lien vers le site](#)

Page d'accueil de Salamandre sur le site Web du Conseil Départemental du Tarn et Garonne.

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils Aide

Hydromorphologie - Choix du X

https://lacarto.ledepartement62.fr/Hydromorphologie/salamandre.html# 90%

Les plus visités Google Zone Humide H&M Remonter le temps Météo France Pro Perso. Manu Drone Site Pro Atelier de Léo Maison ROUX Données Qualité et D6... Syndicat Rivière ARSATESE

Déconnecter EMMANUEL ROUX

Liste des tronçons de cours d'eau : 2537/2537

Tronçon	Cours d'eau	Structure	Masse d'eau	Limite aval	Limite amont
ANGLE01	Angle	Groupeement Aveyron Aval		confluence Tauge	Pont Chemin de Jeandrous
ANGLE02	Angle	Groupeement Aveyron Aval		Pont Chemin de Jeandrous	Pont chemin de la Tauge
ANGLE03	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	Pont chemin de la Tauge	Busse Lieu dit Bardon
ANGLE04	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	Busse Lieu dit Bardon	250 aval du Pont D958 (parcelle2)
ANGLE05	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	250 aval du Pont D958 (parcelle2)	Pont de la D115
ANGLE06	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	Pont de la D115	130m amont Pont route de St Etienne de Tulmont
ANGLE07	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	130m amont Pont route de St Etienne de Tulmont	Chemin de Bordette
ANGLE08	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	Chemin de Bordette	pont chemin de coulumbaynes
ANGLE09	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	pont chemin de coulumbaynes	Pont de Léjac D70
ANGLE10	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	Pont de Léjac D70	pont chemin dalbord
ANGLE11	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	pont chemin dalbord	Chemin de la cote de Cazals
ANGLE12	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	Chemin de la cote de Cazals	pont route de bellegarde
ANGLE13	Angle	Groupeement Aveyron Aval	Ruisseau de l'Angle	pont route de bellegarde	Source
ARRAT01	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Confluent Garonne	Radier affleurement marneux
ARRAT02	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Radier affleurement marneux	Pont D12
ARRAT03	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Pont D12	Seuil Moulin de Jouet
ARRAT04	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Seuil Moulin de Jouet	Seuil du Moulin de Lassaigne
ARRAT05	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Seuil du Moulin de Lassaigne	Seuil du moulin de Lagarde
ARRAT06	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Seuil du moulin de Lagarde	Confluence ruisseau de Themes
ARRAT07	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Confluence ruisseau de Themes	Seuil moulin St Antoine
ARRAT08	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Seuil moulin St Antoine	Seuil de moulin de Pellefigue
ARRAT09	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Seuil de moulin de Pellefigue	Seuil du moulin de Mansonville
ARRAT10	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Seuil du moulin de Mansonville	Seuil non marqué scan25
ARRAT11	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Seuil non marqué scan25	Pont D281 Peyrecave
ARRAT12	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Pont D281 Peyrecave	Seuil du Conté
ARRAT13	Arrats	Syndicat Mixte des Gestion des Rivières Astarac-Lomagne	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Seuil du Conté	Moulin de Ste Rose

Créer un tronçon Renseigner un tronçon Sélectionner les tronçons de cours d'eau Synthèse du diagnostic du cours d'eau par tronçon Évaluation du tronçon Comparaison de réévaluation du tronçon Fiche détaillée du tronçon Visualisation du diagnostic Outils d'auport Modifier le tronçon Découper le tronçon Combiner avec le tronçon aval Combiner avec le tronçon amont

Tableau de synthèse des données Salamandre avec les divers outils utilisables par les Techniciens de Rivière.

2.3.2 Utilisation et valorisation des données de SALAMANDRE.

La nouvelle version de «SALAMANDRE» a été utilisée en 2022 par le SYGRAL afin de diagnostiquer les cours d'eau présents sur son territoire, en rive gauche de la Garonne (Arrats, Sère, Ayroux et Camezon...).



Synthèse du diagnostic des tronçons du cours d'eau Tistets (O2930530)



Code du tronçon	Longueur	PPG associé et date du relevé	Typologie	Indice Habitat	Indice Berges	Indice Lit	Etat Hydromorphologique
TISTE01	3425	PPG Sère (2015 - 2020) - 03/02/2021	Zone de piémont	3	3	2	3
Linéaire secteur 1	3425				Etat hydromorphologique secteur 1		3
TISTE02	1120	PPG Sère (2015 - 2020) - 03/02/2021	Zone de piémont	2	2	2	2
TISTE03	850	PPG Sère (2015 - 2020) - 03/02/2021	Zone de piémont	2	2	2	2
TISTE04	270	PPG Sère (2015 - 2020) - 03/02/2021	Zone de gorge	2	1	2	2
TISTE05	1058	PPG Sère (2015 - 2020) - 04/02/2021	Zone de gorge	2	3	2	2
TISTE06	360	PPG Sère (2015 - 2020) - 04/02/2021	Zone de piémont	2	2	2	2
Linéaire secteur 2	3658				Etat hydromorphologique secteur 2		2
TISTE07	461	PPG Sère (2015 - 2020) - 04/02/2021	Tête de bassin versant	3	3	3	3
Linéaire secteur 3	461				Etat hydromorphologique secteur 3		3
Linéaire total	7544				Etat hydromorphologique global		3

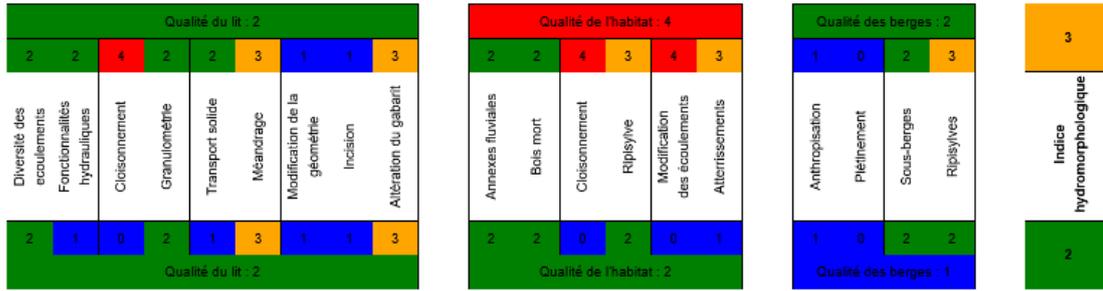
1 Préservé 2 Peu dégradé 3 Dégradé 4 Fortement dégradé

Date d'édition : 11/05/2021

La bancarisation des données « Salamandre » à l'échelle départementale permettra d'apporter un niveau d'expertise important auprès des services de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et des services de l'Etat lors de la révision de l'Etat des Lieux dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Relevé : 01/07/2022 Longueur : 290 m

Typologie : Zone de piémont



Typologie : Zone de piémont

Simulation : **Simulation seuil** Longueur : 290 m

Commentaire :

Effacement du seuil amont. Arrêt du passage de l'épaveuse sur l'ensemble du tronçon. Replantation sur les espaces nus.



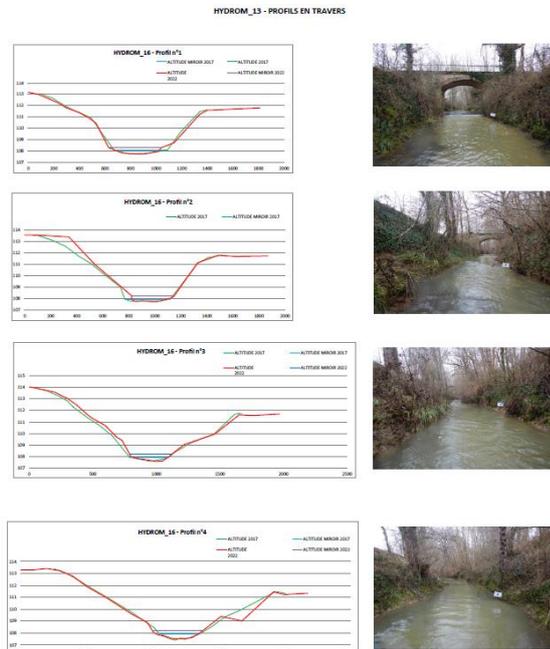
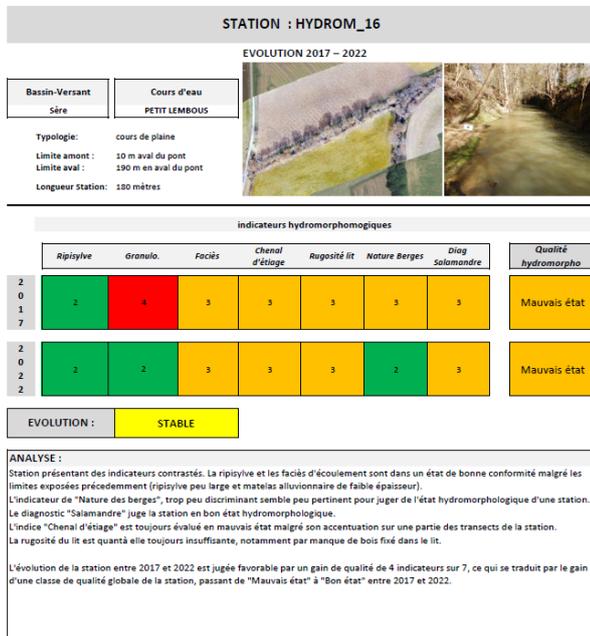
Date d'édition : 05/05/2022

Salamandre - Outil d'évaluation de la qualité hydromorphologique des cours d'eau développé par le Conseil Départemental de Tarn et Garonne.

2.3.3 Poursuite de la mise en œuvre du protocole de suivi de la qualité Hydromorphologique des cours d'eau du Tarn et Garonne : Observatoire HYDROM 82.

Depuis 2020, la CATERZH réalise le second passage, 5 ans après le premier passage, donnant ainsi la possibilité de constater et évaluer les évolutions hydromorphologique de ces cours d'eau.

En 2022, 8 stations (HYDROM 12 à HYDROM 19) ont été expertisées donnant lieu à la production de 8 rapports et évaluation des évolutions constatées.



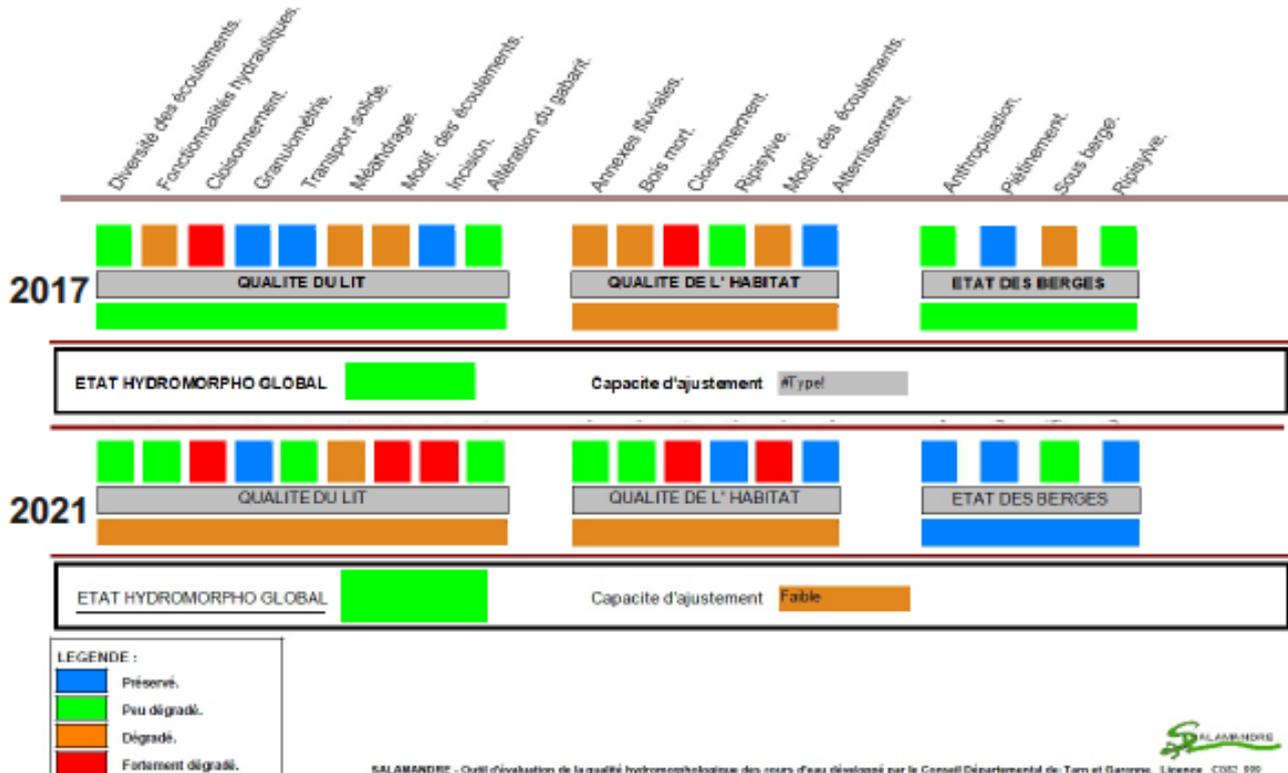
Une fois le second passage terminé sur l'ensemble des stations, la CATERZH rédigera un rapport de synthèse des évolutions constatées sur les différentes stations (voir document de synthèse ci-après).

DIAGNOSTIC DE LA STATION

Cours d'eau : **Pengaline**

Station : **HYDROM 12**

Linéaire : 108 m
 Typologie : Cours d'eau de plaine
 Limite amont : 60 mètres en amont du passage à gué
 Limite aval : 50 mètres en aval du passage à gué
 Date : 14/02/2022



Analyse comparative :

Qualité du lit:

Le compartiment « Lit » a globalement perdu une classe de qualité et est désormais noté comme étant de qualité « Dégradé ». Si certains indices ont pu se dégrader du fait d'un effet induit par des travaux réalisés antérieurement et dont les impacts se prolongent encore actuellement (ex: incision du lit, transport solide...). On peut toutefois penser que certains indices ont été évalués différemment lors des deux passages du fait de niveau d'eau et d'une période différents (juillet et janvier). C'est notamment le cas pour le colmatage du lit (*important en juillet 2017 et faible en janvier 2022*). La réalisation de ce diagnostic en période d'étiage a également pour conséquence de surévaluer la présence de bancs alluviaux du fait de l'exondation du fond du lit en période estivale (*Cf. carte des faciès*).

Qualité des habitats:

Le compartiment « Habitat », reste en qualité « Dégradé ». L'indice « Ripisylve » gagne toutefois une classe de qualité entre 2017 et 2021 suite à l'amélioration de la continuité du cordon végétal sur les deux berges suite à l'arrêt du gyrobroyage par les propriétaires riverains. L'indice « Annexe fluviale » a gagné une classe de qualité suite à la mise en évidence d'une zone humide sur toute la rive droite de la station auparavant colonisée par un vaste roncier qui occultait le caractère humide de la parcelle. L'arrêt du surpâturage équin a également permis l'expression de la flore indicatrice sur les parcelles de prairie.

Qualité des berges:

Le compartiment « berge » gagne une classe de qualité suite à l'amélioration l'indice « Sous berge » qui gagne une classe de qualité. Cette évaluation tient là aussi au fait d'une analyse lors du second passage réalisée avec des niveaux d'eau plus importants venant noyer des sous berges certainement exondées en juillet 2017.

L'état hydromorphologique global est globalement stable sur cette station entre 2017 et 2021 restant en qualité « Peu dégradé »

On notera toutefois certaines disparités pour certains indices dues au fait de périodes d'analyse différentes (été 2017 / hiver 2021-22). Ces disparités n'auront plus cours à l'avenir puisque le suivi des stations HYDROM sont désormais réalisées uniquement en période hivernale (Décembre à mars).

2.4 Communication

Un nouveau Bulletin Tarn-et-garonnais des Agents et Techniciens de Rivière a été rédigé et édité (n°10 - Décembre 2022). Il a été consacré aux alternatives possibles au curage de cours d'eau de plaine et à la création d'un système de contournement d'un lac couplé à la mise en place d'un ouvrage de répartition des débits.

Mise en dérivation de plan d'eau : l'exemple de la Guillotte (CCGSTG)

Avec près de 4 500 plans d'eau disséminés sur tout le territoire départemental, le Tarn et Garonne possède un grand nombre d'ouvrages dévolus au stockage d'eau. Si certains d'entre eux peuvent être considérés comme des retenues collinaires (alimentées par les eaux de ruissellement), nombreux sont ceux implantés sur le lit des cours d'eau (retenues de barrage).

Lorsqu'ils ne sont pas équipés d'un système de restitution de débit à l'aval, ils peuvent occasionner un certain nombre d'impacts au cours d'eau, dont la rupture des écoulements en période estivale.




Le réseau de la Guillotte, petit affluent rive droite du Rieutort (Campas) a vu son lit barré par une retenue de barrage au cours des années 70-80. D'un volume de stockage d'environ 8000 m³, il est utilisé pour l'irrigation des jeunes plantations de vigne. Les écoulements du cours d'eau sont stoppés en aval du lac du début de la période d'irrigation en juin jusqu'au remplissage complet du réservoir en période hivernale et la reprise des écoulements par surverse.

Après de nombreux échanges, un accord a été trouvé entre la CC Grand Sud Tarn et Garonne et le propriétaire de l'ouvrage afin de créer une dérivation du cours d'eau et ainsi restaurer la continuité hydro-sédimentaire du ruisseau tout en préservant la capacité de remplissage du plan d'eau.

Pour ce faire, un système de répartition des débits a été conçu et réalisé au cours de l'automne 2022 (CI photos et schéma ci-contre). Il permettra à l'avenir de garantir la continuité amont-aval des écoulements sans pénaliser l'exploitant agricole. Cet aménagement rustique fonctionne sans intervention humaine hormis un entretien et une surveillance saisonniers. Il permet également de limiter le comblement du plan d'eau lors des épisodes orageux estivaux en évitant la décanation des eaux chargées dans la retenue. Une opération « gagnant-gagnant » !




Edito:

L'année 2022 aura une nouvelle fois été l'année de tous les records...

Après un début d'année pluvieux occasionnant d'importantes crues, notamment dans la plaine de la Garonne, l'été et l'automne que nous venons de passer resteront quant à eux dans les annales pour la canicule et la sécheresse que nous avons subies.

Face à des aléas climatiques extrêmes toujours plus fréquents, nos territoires n'ont d'autres choix que de s'adapter et augmenter leur niveau de résilience notamment par l'intermédiaire de Solutions Fondées sur la Nature (SFN), à savoir:

- Des sols en capacité d'absorber et stocker durablement les précipitations.
- Des cours d'eau en bon état écologique permettant d'épurer et de ralentir les écoulements en période de crue.
- Des zones humides jouant le rôle de réservoir pour une eau de bonne qualité et de refuge pour une biodiversité toujours plus menacée.

Au programme...

- Alternatives au curage des cours d'eau de plaine
- Mise en oeuvre d'un système de répartition des débits sur plan d'eau

Les brèves...

Journée de formation au système de diagnostic hydromorphe « Salamandre »:
Le 11 mai 2022 s'est tenue une journée de formation au logiciel « Salamandre » à l'initiative du Département à Montauban.

Cette journée a été l'occasion de présenter et prendre en main cet outil dédié au diagnostic de cours d'eau par les techniciens de Rivières nouvellement arrivés en Tarn et Garonne.

La seconde partie de la journée a ensuite été dédiée à la présentation des dernières évolutions du logiciel développées par le service SIGD du Conseil Départemental (Simulation de travaux, prise en compte du gabarit des cours d'eau dans l'évaluation de la ripisylve, interface de création des tronçons sous SIG...). Un grand merci à Guillaume ARNAUD (développeur du logiciel) pour son investissement dans cette aventure au long cours. Nous lui souhaitons bon vent et un plein succès dans ses nouvelles fonctions. David CALLEAU, ingénieur au SIGD prend désormais la succession dans l'administration et la gestion du logiciel. Bienvenue à lui !

Bienvenue aux nouveaux techniciens !

Si 2022 marque le pas dans le recrutement des techniciens Rivière, notons toutefois l'arrivée de:

- Tom SODRUP au sein du Bureau d'Etudes IES à Agen où il officie à mi-temps en tant que technicien Rivière pour le compte du Syndicat du bassin-versant des Séouanes...
- Alexandre VAUDEN ABRELE à la Communauté de Communes Terres de Confiances. Venant de la Commune de Causseville il officie en tant que Directeur des Services Techniques. Il rejoindra en ses premières semaines en rejoignant le service chargé de la mise en oeuvre de la GEMAPI sur un territoire à la croisée de nombreux bassins versants.



Curage des cours d'eau recalibrés: Des alternatives existent:

La gestion des cours d'eau recalibrés est un problème récurrent dans notre département. Lors de la seconde moitié du XX^e siècle, les travaux de remembrement ont largement été accompagnés d'aménagement du réseau hydrographique afin d'assainir les terres agricoles riveraines.

Les cours d'eau ont été curés, rectifiés, endigués mais également recalibrés. Les alignements d'arbres bordant les berges ont souvent disparu à cette occasion.

Chevaux ans après ces travaux, de nombreux cours d'eau du département ne se sont malheureusement pas encore remis de ces interventions:

On constate ainsi une dégradation de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques mais également des problèmes de stabilité des berges et d'envasement du lit du cours d'eau. Face à cette situation, riverains et gestionnaires s'orientent trop souvent vers des solutions de court terme sans envisager la restauration du milieu comme solution à plus long terme. Des retours d'expérience nous démontrent toutefois que d'autres solutions existent.

La ripisylve, un allié efficace contre l'envasement du lit:

Un cours d'eau recalibré dont les berges seraient à nu voit la température de ses eaux augmenter, ce qui, couplé à une importante mise en lumière et une forte disponibilité en nutriments (eutrophication), peut provoquer une explosion de la végétation aquatique (cresson, massette, roseau, jusse...) durant l'été puis un fort envasement du lit en période hivernale avec la décomposition de cette biomasse.

Par ailleurs, le gyrobroyage régulier des berges empêche toute repousse de la ripisylve et occasionne un apport supplémentaire de litère dans un cours d'eau incapable de digérer et évacuer cet afflux supplémentaire de matière organique.

Restaurer un couvert boisé sur les berges de ces cours d'eau prendrait alors tout son sens:

En effet, en plus des nombreux rôles écologiques qu'il joue (biotopes pour espèces remarquables, corridor écologique, filtration des nutriments...), il permet également de maîtriser efficacement la croissance des végétaux aquatiques en limitant l'accès à la lumière pour ces derniers.

Les options sont alors nombreuses et variées selon la typologie du cours d'eau et l'occupation des sols à proximité: Régénération Naturelle Assistée (RNA*), Plantation, bouturage, panachage de ces différentes techniques...

Au final, par l'arrêt d'un entretien inapproprié, coûteux et chronophage, on peut parvenir à un auto-curage naturel et pérenne du lit du cours d'eau!

RNA... KEZACO?

La R.N.A. ou Régénération Naturelle Assistée consiste à favoriser la repousse naturelle des végétaux naturellement implantés sur site en sélectionnant et en dégageant les jeunes plants des herbes hautes et des ronces afin de favoriser et accélérer leur croissance. Rapidement, un couvert arbustif se développe à moindre frais et avec l'assurance d'avoir une diversité d'espèces locales et adaptées au milieu. Issue de la gestion des talus de voirie et de la restauration des haies, cette méthode de gestion s'avère être très efficace en bord de cours d'eau.



Réduire le gabarit du lit au moyen de banquettes enherbées : Une solution d'avenir

EXEMPLE DU RUISSEAU DE PAYROL: CA Grand Montauban (2022)

Ce petit affluent rive gauche du Tarn en aval de Montauban se caractérise par une pente quasiment nulle et un tracé totalement artificielisé au cœur d'une plaine agricole tournée vers l'arboriculture et la production céréalière.

Le lit a été rectifié et recalibré à de multiples reprises, expliquant l'état de forte dégradation fonctionnelle que l'on observe aujourd'hui.

À fin de désenvaser durablement un chenal d'écoulement adapté au débit du cours d'eau, améliorer la qualité de l'eau et restaurer les habitats naturels, le service GEMAPI de la CA du Grand Montauban a décidé de recréer un lit emboîté au moyen de banquettes submersibles mises en oeuvre à partir des vases extraites du chenal et mélangées à la terre issue du retalutage des berges.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'une collaboration entre la régie de travaux « Rivière » de GMCA et une entreprise de Travaux Publics au cours de l'été 2022.

Après une phase d'abattage et de débroussaillage de la rive gauche, le lit a été curé et les berges rationalisées par une pelle mécanique. Des pieux fixant les fascines mortes ont été plantés afin de délimiter l'emprise des futures banquettes et resserrer fortement le lit surdimensionné du cours d'eau.

Les vases ont ensuite été mélangées à la terre issue du retalutage des berges afin de leur donner une meilleure cohésion puis disposées derrière les fascines.

Il ne restait plus qu'à refermer les ribermes avec du géotextile et ensemencer les zones découpées afin de limiter leur colonisation par des plantes indésirables (ronces et EEE). Les plantations d'holophytes sur les banquettes et le bouturage des berges seront réalisées durant l'hiver 2022-23.

Le chantier en quelques chiffres...

- 150 mètres de cours d'eau restaurés
- 100 mètres de banquettes réalisés
- 200 plants et boutures plantés

Coût du chantier (sans travail équipe en régie): 8 400 € HT

- Location pelle: 4 600 €
- Achat matériel (Pieux, géotextile, plants): 3 800 €

Plan de financement:

- Agence de l'Eau A.G.: 50%
- Région Occitanie: 20%
- Département 82: 30% (ml de plantation)

Aménagement des ribermes

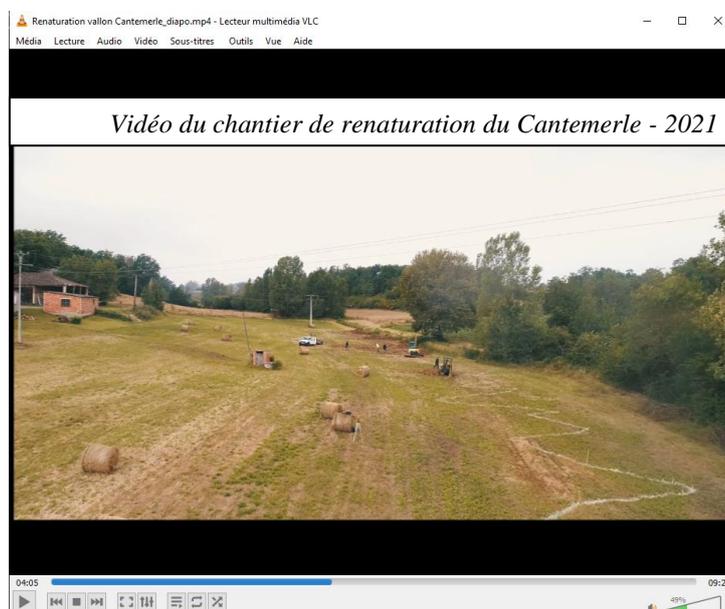


Grace à l'utilisation de drone, plusieurs prises de vues ont été réalisées à la demande des TR, pour illustrer leurs documents techniques ou faire la réalisation de petits films.

Deux courtes vidéos ont été réalisées afin de présenter des travaux ayant valeur d'exemplarité sur le département du Tarn-et-Garonne :

- Effacement du Seuil du Moulin de Cap d'Aze.
- Reméandrage de la Guillote et système de contournement du lac.

Ces supports de communication sont utilisés lors de réunion de techniciens, de comité syndical voire de journées techniques (*ex journée technique D2B – Auvillar, avril 2022*)



Les techniciens de la CATERZH du Tarn-et-Garonne mettent à jour régulièrement un **recueil d'actions à promouvoir dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau**. Riche des exemples d'actions menées sur le département, ce document sert à la sensibilisation des élus locaux lors de la révision de leur PPG. Il sert aussi à l'ouverture d'esprit des techniciens de rivière et la mise en relations avec des maîtres d'ouvrages ayant déjà entrepris des travaux novateurs et ambitieux. Actualisé chaque année il est distribué à tout le réseau de partenaires.



2.5 Animation de Réseaux – Formation

Dans le cadre d'un partenariat institué depuis 5 ans avec le CFA de Moissac, le syndicat de Bassin du Lemboulas et l'Association Campagnes vivantes, la CATERZH anime **une journée de formation consacrée à l'arbre et aux zones humides dans l'exploitation agricole** auprès d'un groupe d'une 20aine d'étudiants en apprentissage. La matinée est consacrée à l'explication théorique et l'après-midi à la participation à un chantier d'entretien d'une zone humide gérée par le SMB Lemboulas (zone humide de la Tuque – Cazes-Mondenard).



Une journée de Formation à l'outil SALAMANDRE a été organisée le 13 mai 2022. 22 technicien(nes) de rivière ont pu y participer et découvrir de nouvelles fonctionnalités.

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils Aide

Hydromorphologie

https://lacarto.ledepartement82.fr/hydromorphologie/

Les plus visités Google Zone Humide Remonter le temps Météo France Pro Perso. Manu Drone Site Pro Atelier de Léo Maison ROUX Données Qualité et Dé... Syndicat Rivière ARSATESE CréAtelier

SALAMANDRE

Evaluation de la qualité hydromorphologique des cours d'eau

TARN-ET-GARONNE
tarn-et-garonne.fr



Le SATESE, au travers de la Cellule d'Animation Territoriale Espace Rivière et Zones Humides (CATER-ZH), et le Service SIGD ont développé au sein du **Conseil Départemental du Tarn et Garonne** une application informatique permettant une évaluation simplifiée et opérationnelle du fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau à l'échelle de tronçons de rivière.

Cette méthode d'analyse et d'expertise s'appuie sur une large batterie de paramètres et indicateurs calculés puis évalués en fonction de la typologie du tronçon de cours d'eau.

Regroupés par thématiques, ces indicateurs permettent d'obtenir une notation des trois compartiments suivants **Berges, Lit, Habitats**.

Le regroupement de ces trois compartiments permet d'obtenir une évaluation de l'hydromorphologie d'un tronçon, d'un secteur homogène, d'une Masse d'eau ou d'un cours d'eau.

Ce système expert s'appuie sur des notions et des principes étudiés et validés par de multiples organismes de recherche et une littérature scientifique abondante (BIOTEC, ONEMA, IRSTEA...).

Il permet aux techniciens de rivière de réaliser pour le compte de leur structure, l'état des lieux puis le diagnostic indispensables à la mise en œuvre des programmes pluriannuels de gestion (PPG) et leur révision périodique dans l'optique de l'atteinte du **bon état écologique des cours d'eau** fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Cet outil permet également de valoriser les nombreuses missions d'inventaire et d'étude en bancarisant l'ensemble des connaissances recueillies sur le territoire départemental. Ce travail permettra à terme le suivi de l'évolution des cours d'eau Tarn et garonnais.

Le Conseil Départemental du Tarn et Garonne est propriétaire de l'application et de la méthodologie SALAMANDRE.
Toute reproduction ou utilisation à but lucratif est strictement interdite.

Utilisation de l'application SALAMANDRE soumise à la signature d'une convention de mise à disposition.

Copyright Cellule SIGD-SATESE 82 Version Web 2022-17 - [lacarto.ledepartement82.fr](https://lacarto.ledepartement82.fr/hydromorphologie/)

16:28
27/06/2023

2.6 Ingénierie de terrain et expertise technique sur projets « Zones Humides » et « Cours d'eau ».

Cette activité s'est fortement développée cette année.

En effet, la CATERZH, grâce au drone et aux différents outils de topographie dont elle dispose, réalise des relevés de nivellement de terrains avec les techniciens de rivière avant travaux. Les techniciens CATERZH font naître et proposent la conception des travaux à réaliser et la production de documents nécessaires au montage des dossiers techniques et réglementaires. Leur mission va jusqu'à l'implantation des chantiers et le suivi.

Pour la plupart des techniciens de rivières en place dans les différentes structures il s'agit souvent de leur première réalisation d'opération de restauration hydromorphologique d'ampleur. Un soutien de la CATERZH est indispensable.

En 2022 on relève l'intervention de la CATERZH sur plusieurs sites :

- Zones Humides : ZH du Salpeyssou, de Labarthe, de la Guillotte...
- Cours d'eau : Lembenne à Labello, le Payrol à Barry d'Islemade.

Accompagnement à la définition de Plan de Gestion de Zones Humides :

- ENS du vallon de Gasques (BV Barguelonne).
- ZH du bois de Tissières (BV Lemboulas).

Quelques données chiffrées : 5 zones humides soit 16.2 ha restaurés et (ou) gérés en 2022.

Un réseau de suivi évaluation des travaux a rapidement été mis en place. Il est constitué à ce jour de 25 chantiers regroupant différentes typologies de travaux :

- Diversification des écoulements,
- Effacement d'ouvrages,
- Recharge alluviale,
- Reméandrage,
- Réouverture de bras-mort,
- Remise de lit en fond de talweg.

Ce suivi prévoit différents protocoles et indicateurs de suivi sur des fréquences et des périodes de retour diverses :

- Suivi topographique
- Suivi drone
- Diagnostic SALAMANDRE
- Diagnostic HYDROM
- Suivi ZH
- Suivi Plantes Exotiques Envahissantes.
- Suivi photos
- Suivi amphibiens/odonates
- Suivi faciès et granulo
- Suivi frayères
- Suivi Piézo
- Suivi thermique



Ce suivi précis et régulier vise à soulager les techniciens de rivière dans leur obligation de suivi et d'évaluation des travaux qu'ils sont amenés à réaliser dans le cadre de leur PPG.

En 2022, la CATERZH a réalisé le suivi de 7 stations : 4 en premier passage et 3 en second passage.

3. Analyse de l'activité prévue et réalisée en 2022.

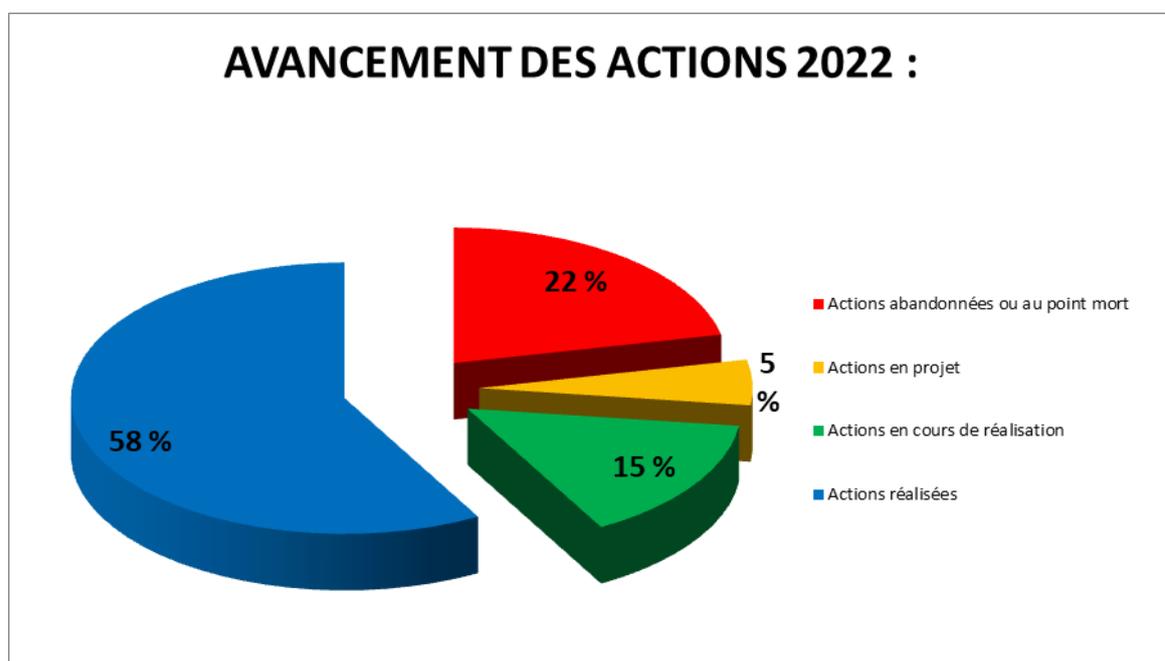
31. Tableau de bord des actions prévues pour 2022 par Sous Bassin.

Les tableaux de bord ci-après (p23 à27) permettent de pouvoir visualiser d'un seul coup d'œil :

- les objectifs qui avaient été fixés pour 2022,
- le degré d'avancement et les remarques des techniciens de la CATERZH.

L'analyse globale de l'avancement peut se traduire de la façon suivante :

- **73 %** des objectifs fixés à la CATERZH pour 2022 ont été **atteints ou sont en cours de réalisation**.
- **5%** reste **projetés mais n'ont pas pu être avancés**.
- **22% n'ont pas été réalisés**. Cela est notamment dû à l'arrêt maladie sur près de deux mois d'un technicien.



UHR	SOUS BASSIN	OBJECTIFS RECHERCHES POUR 2022.	DEGRE D'AVANCEMENT	REMARQUES
GARONNE	CC Deux Rives	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau.	■	Appui sur plusieurs projets (Affluent du Ruisseau de Gasc)
		2 - Accompagnement technique dans la définition d'un plan de gestion de l'ENS du vallon de Gasques	■	Prestation du CPIE en cours. Inventaire Faune/Flore.
		3 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur le site de Gasques	■	Récollement après travaux réalisés.
		4 - Appui technique et suivi des travaux de restauration de la continuité écologique sur le Sirech.	■	Retard dans la mise en œuvre des travaux (marché public).
	SYGRAL SÈRE	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans la réalisation des diagnostics de cours d'eau et l'animation des COTECH et COPIL	■	Etat des lieux, Diag, Enjeux et Objectifs OK. PPG en cours. Validation 2023 et Dossier DIG dépôt fin 2023.
		2 - Aide à la prise en main de Salamandre pour les nouveaux TR	■	Aide à l'utilisation de SALAMANDRE sur le terrain et au bureau.
		3 - Aide à l'élaboration du volet ZH sur le BV Sère- Ayroux- St Michel.	■	En cours
		4- Accompagnement et suivi du dossier DIG Sère -Ayroux- St Michel	■	Dépôt de dossier prévu avant le départ du TR. (Déc 2023).
	SYGRAL TESSONNE LAMBON-NADESSE	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans la réalisation des diagnostics de cours d'eau et l'animation des COTECH et COPIL	■	Cotech et Copil réalisés. PPG en cours de réalisation. Obj : Dépôt de dossier DIG fin 2023.
		2 - Aide à la prise en main de Salamandre pour les nouveaux TR	■	Accompagnement de la TR sur le terrain pour les prises de notes. Prise en mains de l'outil WEB.
	SM du Bassin BARÈUELONNE	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau	■	Volet ZH Ok. A valider par les élus.
		2 - Appui à la mise en œuvre du PPG,	■	Suivi des actions et appui en cas de besoin.
		3 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH Quercy	■	Appui du TR sur plusieurs projets malheureusement abandonné (Ste thècle).
		4 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur le site de St Paul d'Espis	■	Suivi réalisé par le Bureau d'étude ayant fait la maîtrise d'œuvre des travaux d'effacement.
	SMEAG - CD 82 - FDAAPPMA 82 - AXE GARONNE	1 - Suivi et conseils sur les actions à mener sur l'île de Labreille, Espinassié, Ilots de St Cassian... ENS.	■	Maîtrise d'œuvre des travaux sur l'Espinassié
			■	Pas associé dans la révision des plans de gestion des autres sites ENS.
		2 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur le site du bras mort de l'Espinassié (Bourret).	■	
		3 - Participation au groupe technique "ZH" des SAGE Neste Rivières de Gascogne et Garonne.	■	
		4 - Appui technique auprès de la base de loisirs de St Nicolas de Lagrave	■	Projet de curage localisé et création de roselières en bordure de Garonne rive gauche.
	5 - Suivi du programme de restauration des annexes fluviales de la Garonne	■	Pas de travaux de la Fédération de pêche. Dossier en cours en phase d'autorisation de travaux.	

Projet ou action abandonnée.
 Projet ou action en attente.
 Objectif partiellement atteint
Action ou projet en cours de réalisation
 Objectif atteint

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIVITE DE LA CATERZH DE TARN & GARONNE SUR LA PERIODE 2022.

UHR	SOUS BASSIN	OBJECTIFS RECHERCHES POUR 2022.	DEGRE D'AVANCEMENT	REMARQUES
AVEYRON	Futur SM Aveyron Aval/AXE AVEYRON	1 - Aide et appui de la chargée de mission (terrain et Salamandre) dans la mise en place d'un PPG sur l'Aveyron et ses affluents non gérés.	■	Diagnostic, Enjeux et Objectifs réalisés. Montage du PPG en cours.
		2 - Suivi et appui méthodologique pour l'étude de Gouvernance de l'Aveyron aval Aval.	■	Propositions de schémas de structuration en fin d'année 2023.
		3- Intégration à l'inventaire départemental des zones humides identifiées par la chargée d'étude	■	Plusieurs ZH relevées lors de l'inventaire ont été intégrées dans l'inventaire départemental.
		4 - Mise en place d'un volet ZH dans le futur PPG	■	Propositions en cours. Utilisation de la méthodologie développée par la CATERZH 82.
	SM Bassin Cérou Vère	1 - Appui du TR pour la réalisation du diagnostic de la partie aval de la Vère.	■	Visite de terrain et prise en main de l'application WEB au bureau avec le TR.
		2 - Aide à la révision du PPG.	■	Suivi de l'étude sur la continuité écologique en 2023.
		3 - Faire émerger des actions ZH et un volet ZH dans le PPG révisé.	■	Discussion entamée à plusieurs reprises. Projet à finaliser (ZH bas du château de Bruniquel).
	CCQREA - Bonnette - Seye - Baye.	1 - Suivi et appui à la mise en œuvre du PPG révisé.	■	Aide à la mise en œuvre et suivi des travaux. Implantation du tracé de la Baye (moulin de Berny).
		2 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH Quercy (ZH de l'abbaye de Beaulieu, ...).	■	
	CC Quercy Caussadais Lère	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau	■	Appui sur plusieurs chantiers : Montage, mise en œuvre et suivi. (Paris/Lère, Salpeysou...)
		2 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur les sites du méandre de St Nazaire et de la confluence Mirabel - Lère.	■	Topo de récollement et suivi réalisé sur plusieurs chantiers.
		3 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH Quercy (ZH de Labastide de Penne).	■	
	Gd Mtb CA - Mortarieu, Frézal...	1 - Contribuer à l'émergence d'une structure maître d'ouvrage collective sur l'Aveyron	■	Projet toujours en cours. Propositions de structuration fin 2023.
		2 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau	■	Volet Zones Humides
		3- Aide à la mise en œuvre d'un plan de gestion sur le site des berges du Grand Mortarieu à Villemade	■	Encadrement et suivi des travaux de reméandrage sur la commune de Villemade.
		4- Accompagnement du service "Milieux aquatiques" dans la gestion des eaux pluviales aux abords de la ZH de Boé	■	Pas de demande de la part du bureau concerné.

Projet ou action abandonnée ou au point mort.
 Projet en attente, objectif prématuré ou non réalisé par manque de temps ou de moyens.
 Objectif partiellement atteint
 Objectif atteint

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIVITE DE LA CATERZH DE TARN & GARONNE SUR LA PERIODE 2022.

UHR	SOUS BASSIN	OBJECTIFS RECHERCHES POUR 2022.	DEGRE D'AVANCEMENT	REMARQUES
TARN AVAL	SM du Bassin s du LEMBOULAS	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau		Appui des deux techniciens sur plusieurs projets menés jusqu'au bout.
		2 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur les sites du Ruisseau de Cantemerle, du Rieutord à Cap de Py,		Appui des deux techniciens aujourd'hui autonome pour le suivi.
		3 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH (ZH de Labarthe).		Projet en cours. Poursuite en 2023.
		4 - Appui à la mise en œuvre des actions du PPG (Seuils de Cap d'Aze et Escampadou, recharge alluviale du Lemboulas...)		Appui technique sur l'ensemble des actions menées par les deux TR.
		5 - Appui technique et accompagnement dans la conception et la rédaction de plans de gestion de ZH (Tissières, Cantemerle)		
		6 - Accompagnement technique dans l'élaboration d'un projet de restauration hydromorphologique sur le Lembenne		1er projet déjà réalisé (reméandrage, réhaussement du lit, connexion au lit majeur...). Un second projet plus en amont est en cours de réalisation.
	SM Bassin Tarn Aval TARN et Affluents	1 - Contribuer à l'émergence d'une structure maître d'ouvrage collective sur le Tarn.		Plusieurs réunions avec les EPCIs Tarn et Garonnais et le Syndicat Mixte du Bassin Tarn Aval ont permis l'adhésion de la totalité des structures au Syndicat.
		2 - Suivi du CoPil Gouvernance GEMAPI (CC Terres de Confluences).		Action non suivie. Pas de démarche de la part de la CC Terre des Confluences.
		3 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau		Objectif prématuré.
	CC Terre des Confluences	1 - Contribuer à l'émergence d'une structure maître d'ouvrage collective (GEMAPI).		
		2 - Suivi du CoPil Gouvernance GEMAPI (CC Terres de Confluences).		
	SM TESCOU-TESCOUNET	1 - Accompagnement du TR dans la mise en œuvre du PPG. (restauration ripsylve St Nauphary, ZH de la vallée du Lézer).		Projet ayant pris du retard. Le TR a passé beaucoup de temps à la prise de contact avec les propriétaires et à la sensibilisation. Programmé en 2023.
		2 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur le site du Seuil de Nutribio.		Pas de demande de la part du TR. Peut être suivi par le BE en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux sur le site?
		3 - Suivi du volet "agricole" du PPG (plantation de haies bocagères)		Pas d'actions sur le programme 2022 en Tarn et Garonne.

	Projet ou action abandonnée.		En projet		Objectif partiellement atteint Action ou projet en cours de réalisation		Objectif atteint
--	------------------------------	--	-----------	--	--	--	------------------

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIVITE DE LA CATERZH DE TARN & GARONNE SUR LA PERIODE 2022.

UHR	SOUS BASSIN	OBJECTIFS RECHERCHES POUR 2022,	DEGRE D'AVANCEMENT	REMARQUES
SEOUNE	SM Bassin des Deux SEOUNE	1 - Promouvoir la mise en place d'un(e) TR à temps complet au sein de la structure maître d'ouvrage.		Mise en place de deux techniciens pour 1 ETP (TR employés par le BE IES). + un alternant en charge du PTGE.
		2 - Aide à la mise en œuvre des actions du PPG révisé.		Aucune action en Tarn et Garonne.
		3 - Aide à la mise en place d'un Volet "zones humides"		
		4 - Appui à l'émergence de projets de restauration Zones Humides et de chantiers de restauration hydromorphologique .		Visite de terrain et montage de projet "Hydromorpho / ZH".
LOT	SMAV Lot			Prise de contact avec le nouveau technicien prévue en 2023.
				Suivi des actions entreprises par le syndicat et aide au suivi.
RIVIERES DE GASCOGNE	SYGRAL - Gimone, Ayroux, Arrats	1 - Accompagnement du TR dans la conception du PPG Ayroux		Appui à la réalisation du diagnostic, Enjeux et Objectifs OK. En cours de finalisation du PPG pour une présentation fin 2023.
		2 - Participation aux CoTech et CoPil sur les Bassins Versants.		Suivi des Cotech et Copil sur l'Ayroux et Arrats.
		3 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau		ZH de la Nauze, ZH du Blanc à Beaumont de L. (ENS), Recharge sédimentaire Gimone aval, renaturation de la Gimone à Larrazet.
		4 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH		5 projets sur la Gimone et l'Ayroux.
		5- Suivi et accompagnement du dossier DIG Arrats		Suivi des Cotech et Copil. Recrutement prévu d'un nouveau TR pour 2023. Prévision dépôt de dossier DIG fin 2023 ou début 2024.



Projet ou action abandonnée ou au point mort.



En projet



Objectif partiellement atteint
Action ou projet en cours de réalisation



Objectif atteint

UHR	SECTEURS	OBJECTIFS RECHERCHES POUR 2022.	DÉGRE D'AVANCEMENT	REMARQUES
ACTIONS GLOBALES	Appui technique	1 - Appui auprès des structures maître d'ouvrage pour la préservation et la prise en compte des zones humides dans les PPG et les documents d'urbanismes.	Orange	Peu de demandes à ce sujet. Transmission des données de l'inventaire ZH au BE en charge des études.
		2 - Organisation chaque fin d'année d'une réunion de programmation avec l'ensemble des partenaires financiers.	Orange	Non réalisée depuis 2021.
		3 - Expertise technique en interne et appui technique : Direction de l'environnement (Appui plans de gestion sur les sites E.N.S. et suivi chantier), Direction des routes (suivi projet).	Orange	Collaboration à la demande des services concernés. Pas de demande en 2022.
		4 - Participation au groupe de travail coordonné par la DDT : Suivi des actions GEMAPI (Coordination des outils de suivi en lien avec les PAOTs).	Orange	Pas de réunion en 2022.
		5 - Suivi et participation à la mise en oeuvre des actions découlants des Appels à Projet Zones Humides.	Bleu	Suivi et assistance technique à la demande des TR dans tous les projets.
	Expertis, Rapports, Etudes et Suivi.	1 - Suivi /Evaluation des travaux en rivière et zones humides au moyen de protocoles divers (Stations HYDROM, indicateurs de suivis)	Bleu	Mise en place de ces protocoles sur plusieurs opérations menées par les différents techniciens de rivière du département.
		2 - Suivi de l'évolution de la qualité hydromorphologique des cours d'eau du Tarn et Garonne. (Réseau HYDROM : 8 stations/an).	Bleu	Réalisation des Station HYDROM 12 à HYDROM 19.
		3-Elaboration d'un Tableau de bord de suivi des actions inscrites dans les PPG.	Vert	Tableau de bord au format Excel réalisé et transmis à plusieurs TR pour essai. Chaque TR devra rentrer les actions projetées et réalisées.
		4 - Poursuite de l'inventaire ZH et travail sur un protocole de révision de l'inventaire départemental.	Bleu	L'inventaire est alimenté au gré des sorties terrain et au fil des informations perçues par les TR et partenaires.
		5 - Développement de nouvelles fonctionnalités sur Sympétrum (échange de données simplifié).	Orange	Non réalisée par manque de compétences en interne.
		6 - Mise à jour régulière des structures maîtres d'ouvrage du 82 : coordonnées, élus et techniciens, cartographies...	Bleu	Mise à jour en juin 2023 (Beaucoup de modifications : nouveaux TR, restructuration...).
		7 - Développement et évolution de l'outil SALAMANDRE, Gestion de la BD et hébergement de l'outil sur la plateforme du CD82.	Bleu	Renouvellement et mise à jour des Login pour les nouveaux. (Actuellement : une soixantaine utilisateurs).
		8 - Création d'un groupe utilisateurs de "SALAMANDRE".	Orange	Non réalisé
		9 - Evolution de la base de données "Sympetrum" portant l'inventaire départemental des ZH 82 (téléchargement des données, vision dynamique de l'inventaire, tableau de bord...)	Orange	Réalisation d'une base de suivi des opérations réalisées sur les zones humides. (Suivi travaux ZH). Le départ du développeur n'a pas permis le développement d'autres outils.
		10 - Elaboration du rapport d'activité de la CATER-ZH	Bleu	
		11 - Suivi et conseil dans la politique d'aide du CD82 en direction des maîtres d'ouvrage GEMAPI du département.	Bleu	Politique d'aide du CD 82 révisée en 2022.
		12- Elaboration de courbes de tarage des échelle limnimétriques gérées par le SATESE et production de livrets pour chaque structures GEMAPI du Département	Orange	Réalisé en partie (Aveyron Aval transmis au stagiaire pour son étude courant 2023). Action en retard. Devra être réalisée début 2023.
	Animation Réseau	1 - Organisation de deux journées de formation des Techniciens de Rivière : Formation Salamandre, Formation "Zones humides"	Bleu	Formation SALAMANDRE le 13 mai 2022
		2 - Organisation d'une réunion thématique du Pôle départemental des zones humides en Tarn et Garonne	Bleu	Pôle opérationnel formé par le regroupement de plusieurs organismes partenaires : CD82, CPIE, Conservatoire des ENS, les CATZHs, OFB...
		3 - Co-organisation en partenariat avec FDC82, Campagne Vivante, CPIE, Service Voirie CD82...d'une action de sensibilisation sur la thématique de la gestion des bords de voiries (érosion des sols, biodiversité, économie...) en direction des EPCI (élus, agents, TR...).	Orange	Non réalisé cette année. Reprendre contact avec Campagne Vivante pour une organisation 2023.
		4 - Organisation d'une journée de visite de chantiers de restauration de zones humides et de cours d'eau pour les techniciens et agents de rivière du Département	Orange	Non réalisé cette année. Prévu pour le printemps 2023 (travaux Guillotte et Espinassié).
	Communication	1 - Rédaction et parution du Bulletin Tarn et Garonnais des Techniciens et Agents de Rivières n°10.	Bleu	Bulletin sorti en Décembre 2022.
		2 -Réalisation d'une vidéo sur le chantier de restauration du bras mort de l'Espinassié.	Vert	Cette vidé sera livrée courant septembre 2023.
		3 -Réalisation de 2 vidéos de 5 minutes présentant des travaux d'amélioration de la qualité hydromorphologique.	Vert	En cours de montage par le service communication du CD 82.



Projet ou action abandonnée ou au point mort.



En projet



Objectif partiellement atteint
Action ou projet en cours de réalisation



Objectif atteint

3.2. Synthèse financière de l'activité prévue et réalisée en 2022.

ACTIVITE PREVISIONNELLE ET REALISEE - CATERZH 2022.									
		Emmanuel ROUX <i>Rivières</i>	Pascal COUGOULE <i>Zones Humides</i>	David Cailleau Guillaume ARNAUD <i>Base de Données</i>	Pierre ZIEMIENSKI <i>Terrain Suivi HYDROM</i>	Pierre ZIEMIENSKI <i>Analyse et Suivi Débit</i>	Karine VERDIER <i>Responsable SATESE</i>	Christelle DUCHENE Isabelle CASTEL <i>Secrétariat</i>	TOTAL
Prévisionne I 2022	%	80,00%	100,00%	19,51%	2,44%	2,44%	18,05%	25,37%	247,80%
	nb de jours	164	205	40	5	5	37	52	508
Réalisé 2022	%	65,00%	103,00%	15,50%	4,75%	4,75%	22,50%	25,37%	240,87%
	nb de jours	133	211	32	10	10	46	52	494

494 jours sur 508 prévus ont été dédiés à l'activité 2022.

BILAN FINANCIER DU PROGRAMME D'ACTION 2022 DE LA CATERZH DE TARN ET GARONNE.

	Budget Prévisionnel <i>(selon les modalités de calcul de l'AEAG).</i>	Budget Réel <i>(selon les modalités de calcul de l'AEAG).</i>
TOTAL	175 803,82 €	180 692,69 €
	508 jours	494 jours

Selon les modalités de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le budget prévisionnel établi pour l'activité 2022 s'élevait à 175 803,82 €.

L'activité 2022 fait état d'une dépense pour l'activité CATERZH de 180 692,69 € soit 4 888,87 € de plus que le budget prévisionnel.

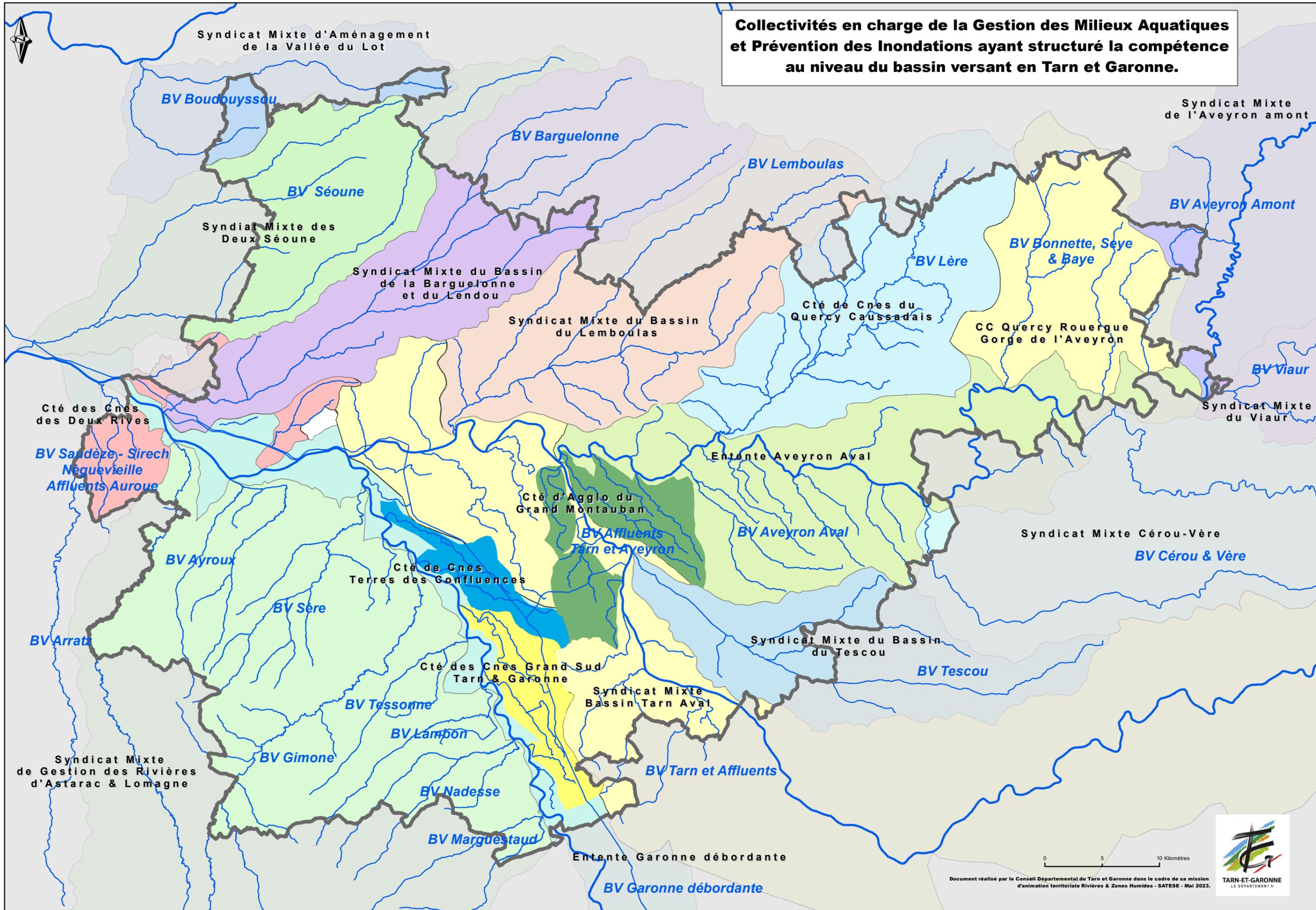
4. Programme prévisionnel des actions 2023 par Unité Hydrographique de Référence.

Voir tableau ci-après.

			Animation Territoriale prévue.	
BV U.H.R.	MAITRE D'OUVRAGE GEMAPI	Actions proposées en objectifs 2023.	Emergence MO collectifs et projets. Elaboration des programmes. Mise en œuvre des programmes.	
ANIMATION TERRITORIALE	Garonne	CC Deux Rives	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau 2 - Accompagnement technique dans la mise en oeuvre du plan de gestion de l'ENS du vallon de Gasques 3 - Proposition de mise en place d'un tableau de bord du PPG 4 - Appui technique et suivi des travaux de restauration de la continuité écologique sur le Sirech, de la Néguevieille et autres affluents de la Garonne.	12
		SYGRAL (Sère, Ayroux, St Michel, Tessonne, Nadesse, Marguestaud et Lambon)	1 - Appui technique et méthodologique des TR durant la phase de conception des PPG (COTECH et COPIL) Sère-Ayroux, Nadesse- Tessonne- Lambon 2 - Aide à la prise en main du tableau de bord des PPG 3 - Aide à l'élaboration du volet ZH sur le BV Sère- Ayroux- St Michel. 4 - Accompagnement et suivi du dossier DIG Sère -Ayroux- St Michel	16
		SM Bassin Barguelonne et Lendou	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau 2 - Appui à la mise en œuvre du PPG, 3 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH Quercy 4 - Proposition de mise en place d'un tableau de bord du PPG	21
		CC Grand Sud Tarn et Garonne	1 - Réalisation d'une vidéo sur les travaux de restauration hydromorphologique du ruisseau de la Guillotte et de sa ZH associée 2 - Mise en place des indicateurs de suivi sur le site de la Guillotte 3 - Appui de la technicienne dans la mise en place de la compétence "prévention et protection contre les inondation"	17
		Entente Garonne débordante	1- Appui technique et méthodologique dans la réalisation du diagnostic du fleuve Garonne (COTEC, COPIL) 2- Suivi et conseil dans le cadre de l'étude de Gouvernance "Garonne débordante" 3- Appui technique et méthodologique dans la réalisation du PPG sur les affluents rive droite de la Garonne	15
		SMEAG CD82 - CD32 FDAAPPMA 82	1 - Suivi et accompagnement dans la réalisation de la vidéo sur le site de l'Espinassié 2 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur le site du bras mort de l'Espinassié (Bourret). 3 - Participation au groupe technique "ZH" des SAGE Neste Rivières de Gascogne et Garonne. 4 - Appui technique auprès de la base de loisirs de St Nicolas de Lagrave 5 - Suivi du programme de restauration des annexes fluviales de la Garonne	19
	Séoune	SM Bassin des 2 Séounes	1 - Appui à l'émergence de projets de restauration Zones Humides et de chantiers de restauration hydromorphologique . 2 - Proposition de mise en place d'un tableau de bord du PPG 3 - Aide à la mise en place d'un Volet "zones humides"	10
	Rivières de Gascogne	SYGRAL (Gimone, Arrats)	1 - Accompagnement du TR dans la conception du PPG Arrats 2 - Proposition de mise en place d'un tableau de bord des PPG 3 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique de la Gimone et ses affluents 4 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH 5- Suivi et accompagnement du dossier DIG Arrats	22
	Tarn aval	SM Bassin Lemboulas	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau 2 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur les sites du Lembenne à Labélo et du Rieutord à Cap de Py, 3 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH (ZH de Labarthe, ...). 4 - Proposition de mise en place d'un tableau de bord du PPG 5 - Appui technique et accompagnement dans la conception et la rédaction de plans de gestion de ZH (Lembenne, ...) 6- Accompagnement technique dans l'élaboration d'un projet de restauration hydromorphologique sur le Lembenne, la Lupte et le Lemboulas	22
		CA Grand Montauban	1 - Suivi du CoPil Gouvernance GEMAPI (CC Terres de Confluences). 2 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau	6
		CC Terre De Confluence	1 - Accompagnement du TR dans la prise en main de la compétence GEMAPI sur le territoire de la CC	4
		SM Tescou Tescounet	1 - Accompagnement du TR dans la mise en œuvre du PPG. (restauration hydromorphologique, ZH de la vallée du Lézer). 2 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur le site du Seuil de Nutribio. 3- Suivi du volet "agricole" du PPG (plantation de haies bocagères) 4 - Proposition de mise en place d'un tableau de bord du PPG	16
	Aveyron	Entente Aveyron aval	1 - Aide et appui de la chargée de mission dans la rédaction du PPG sur l'Aveyron et ses affluents non gérés. 2 - Suivi et appui méthodologique pour l'étude de Gouvernance de l'Aveyron aval Aval. 3- Intégration à l'inventaire départemental des zones humides identifiées par la chargée d'étude 4 - Mise en place d'un volet ZH dans le futur PPG 5 - Appui à la mise en place d'un tableau de bord du PPG	26
		CC Quercy Caussadais	1 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau 2 - Mise en œuvre des indicateurs de suivi sur les sites du méandre de St Nazaire et de la confluence Mirabel - Lère. 3 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH Quercy (ZH de Labastide de Penne).	13
		SM Cérou Vère	1 - Aide à la révision du PPG. 2 - Faire émerger des actions ZH et un volet ZH dans le PPG révisé. 3- Suivi et conseil dans la réalisation des travaux prévus au PPG	8
CC Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron		1 - Suivi et appui à la mise en œuvre du PPG révisé. 2 - Appui technique à la conception de projets de restauration de ZH dans le cadre de l'AAP ZH Quercy (ZH de l'abbaye de Beaulieu, ...). 3 - Proposition de mise en place d'un tableau de bord du PPG	10	
CA Grand Montauban		1 - Appui technique et méthodologique du TR dans ses actions en faveur des ZH et de la restauration hydromorphologique des cours d'eau 2- Aide à la mise en oeuvre d'un plan de gestion sur le site des berges du Grand Mortarieu à Villemade 3- Proposition d'élaboration d'un PPG pour le site de la ZH de Boé 4- Accompagnement du service "Milieux aquatiques" dans la gestion des eaux fluviales aux abords de la ZH de Boé	10	
ACTIONS TRANSVERSALES	Appui technique	1 - Appui auprès des structures maître d'ouvrage pour la préservation et la prise en compte des zones humides dans les PPG et les documents d'urbanismes. 2 - Organisation chaque fin d'année d'une réunion de programmation avec l'ensemble des partenaires financiers. 3 - Expertise technique en interne et appui technique : Direction de l'environnement (Appui plans de gestion sur les sites E.N.S. et suivi chantier), Direction des routes (suivi projet). 4 - Participation au groupe de travail coordonné par la DDT : Suivi des actions GEMAPI (Coordination des outils de suivi et d'évaluation en lien avec les PAOTs). 5 - Suivi et participation à la mise en oeuvre des actions découlant des Appels à Projet Zones Humides.	44	
	Etudes, Suivis	1 - Suivi /Evaluation des travaux en rivière et zones humides au moyen de protocoles divers (Stations HYDROM, indicateurs de suivis) 2 - Suivi de l'évolution de la qualité hydromorphologique des cours d'eau du Tarn et Garonne. (Réseau HYDROM : 8 stations/an). 3- Elaboration d'un tableau de bord départemental pour le suivi et l'évaluation des PPG 4 - Poursuite de l'inventaire ZH et travail sur un protocole de révision de l'inventaire départemental. 5 - Développement de nouvelles fonctionnalités sur Sympetrum (échange de données simplifié). 6 - Mise à jour régulière des structures maîtres d'ouvrage du 82 : coordonnées, élus et techniciens, cartographies... 7 - Maintenance de l'outil SALAMANDRE, Gestion de la BD et hébergement de l'outil sur la plateforme du CD82. 8 - Evolution de la base de données "Sympetrum" portant l'inventaire départemental des ZH 82 (téléchargement des données, vision dynamique de l'inventaire, tableau de bord...) 9 - Elaboration du rapport d'activité de la CATER-ZH 10 - Suivi et conseil dans la politique d'aide du CD82 en direction des maîtres d'ouvrage GEMAPI du département. 11 - Elaboration de courbes de tarage des échelles limnimétriques gérées par le SATESE et production de livrets pour chaque structures GEMAPI du Département 12- Production et diffusion de carnets de suivi des stations de mesure des débits gérées par le SATESE	147	
	Formation	1 - Organisation de deux journées de formation des Techniciens de Rivière : Formation Salamandre, Formation "Zones humides" 2 - Organisation d'une réunion thématique du Pôle départemental des zones humides en Tarn et Garonne 3 - Co-organisation en partenariat avec FDC82, Campagne Vivante, CPIE, Service Voirie CD82...d'une action de sensibilisation sur la thématique de la gestion des bords de voiries (érosion des sols, biodiversité, économie...) en direction des EPCIS (élus, agents, TR...) 4 - Organisation d'une journée de visite de chantiers de restauration de zones humides et de cours d'eau pour les techniciens et agents de rivière du Département	33	
	Communication	1 - Rédaction et parution du Bulletin Tarn et Garonnais des Techniciens et Agents de Rivières n°11. 2 - Mise à jour des données relatives au x ZH et aux cours d'eau sur le site internet du CD82 3 - Réalisation de 2 vidéos de 5 minutes présentant des travaux d'amélioration de la qualité hydromorphologique.	30	
			254	
PREVISIONNEL CATER-ZH TARN ET GARONNE POUR 2023			501 Jours prévus	

ANNEXES.

**Collectivités en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations ayant structuré la compétence
au niveau du bassin versant en Tarn et Garonne.**



0 5 10 Kilomètres
Document réalisé par le Conseil Départemental du Tarn et Garonne dans le cadre de sa mission d'animation territoriale Rivières & Zones Humides - SATSE - Mai 2023.



Listing & infos sur les E.P.C.I.s Maître d'Ouvrage GEMAPI en Tarn et Garonne (Mise à jour en Mai 2023).

Organisme	Adresse	Cnes et/ou Ctés de Cnes adhérentes.	Technicien rivière ou Contact	Responsable référent
Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot	Mairie 47 260 Castelmoron-sur-Lot T:05.53.88.79.88	CC47 : CC Confluent et Coteaux de Prayssas, CC Lot et Tolzac, CC Bastides Haut Agenais Périgord, CAgglo Grand Villeneuvois, CC Fumel Vallée du Lot, CC Val de Garonne, CC82 : CC PAYS de SERRES CC24 : CC Domme Villefranche du Périgord, CC Vallée Dordogne Forêt Bessède, CC Bastides Dordogne Périgord SM 47 : SM du Tolzac	Paul LE GARF (Chargé de mission Grand Cycle de l'eau) T:05.53.89.80.71 P:06.11.85.10.28 smavlot.legarf@gmail.com Tél Astreinte 24h/24 : 07.57.42.27.56	M. BORDERIE Jacques Président du SMAVLOT
Syndicat Mixte du Bassin Versant des Deux Séoune.	Mairie 47470 Beauville	CC47 : CA Agen, CC du Grand Villeneuvois, CC Fumel Vallée du Lot (non adhérente). CC82 : CC des Deux Rives, CC du Pays de Serres en Quercy CC 46 : CC Quercy Blanc, CC Vallée du Lot et Vignoble (non adhérente).	Audrey SOUBIRAN (TR - Bureau d'études IES). P:06.72.90.97.82 - tech.ies@gmx.fr Tom GOUYGOU (TR - Bureau d'étude IES). P :06.48.80.21.29 - technicien.smbv2s@gmail.com Valentin GIRARD - Animateur PTGE - en alternance P : 07.68.32.48.96 - valentingirard.smbv2s@gmail.com	M. ROUX Patrick Président du Synd. Mixte du Bassin des Deux Séoune
Syndicat Mixte de la Barguelonne et du Lendou	Mairie 82400 Castelsagrat	CC 46 : CC Quercy Blanc, CC Pays Lalbenque Limogne, CC CC 82 : CC des Deux Rives, CC du Pays de Serres en Quercy	Julien CACHARD (TR) P:06.11.72.69.77 - julien.cachard@cc-deuxrives.fr Damien FITERE (TR) P:06.89.58.06.53 - dfitere@ccquercyblanc.fr	M. FILLATRE Francine Présidente du Synd. Mixte du Bassin Barguelonne et Lendou.
Communauté de Communes des Deux Rives	82400 Valence d'Agen T:05.63.29.92.00 F:05.63.29.91.01	Auvillar, Bardigues, Castelsagrat, Donzac, Dunes, Espalais, Gasques, Golfch, Goudourville, Lamagistère, Malausse, Merle, Montjoi, Perville, Le Pin, Pommevic, Saint-Cirice, Saint-Clair, Saint-Loup, Saint-Michel, Saint-Paul d'Espis, Saint-Vincent-Lespinasse, Sistels, Valance d'Agen, Saint Antoine (32), Clermont Soubiran (47), Grayssas (47).	Julien CACHARD (TR) P:06.11.72.69.77 julien.cachard@cc-deuxrives.fr	M.BAYLET Jean-Michel Président de la CCDD
Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas	1, passage de la poste 82220 Vazerac T:05.63.67.61.78	CC 82 : CC des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, CC Quercy Caussadais, CC du Pays de Serres en Quercy, CC Terres des Confluences CC 46 : CC Quercy Blanc, CC Lalbenque Convention avec la CA du Grand Cahors.	Jérôme SCUDIER (TR) T:05.63.67.61.78 - P:06.79.67.77.28 - jerome.scudier@quercycaussadais.fr Gauthier AUCOIN (TR) T:05.63.67.61.78 - P:06.15.22.21.09 - gauthier.aucoin@quercycaussadais.fr	M. LESTRADE Christian Président du SMB du Lemboulas
Communauté de communes du Quercy Caussadais.	264 Route de Treilhou ZI de Meaux 82300 Caussade T:05.63.93.28.66	Auty, Caussade, Cayrac, Cayriech, Labastide-de-Penne, Lapenche, Lavaurette, Mirabel, Molières, Montalzat, Monteils, Montfermier, Montpezat de Quercy, Puylaroque, Réalville, Saint-Georges, Saint-Vicent d'Autejac, Septfonds, Saint-Cirq.	Jérôme SCUDIER (TR) T:05.63.93.28.66 - P:06.79.67.77.28 - jerome.scudier@quercycaussadais.fr Gauthier AUCOIN (TR) T:05.63.93.28.66 - P:06.15.22.21.09 - gauthier.aucoin@quercycaussadais.fr	M. ROUZIES Guy Président de la CCQC
Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron.	Mairie 82140 Saint-Antonin T:05.63.65.77.89	Castanet, Caylus, Cazals, Espinas, Fénerols, Ginals, Lacapelle-Livron, Laguépie, Loze, Montrosier (81), Mouillac, Parisot, Puylagarde, Saint-Antonin-Noble-Val, Saint-Projet, Varen, Verfeil.	Joachim MOSSER (TR) T : 05 63 30 71 97 - P : 06.22.74.14.13 - environnement@cc-qrga.fr	M. BONSANG Gilles Président de la CCQRGA
Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A)	Mairie de Rignac contact@aveyronamont.fr 05.65.63.58.21 Siège social : Mairie - Le Bouldou - Druelle 12510 DRUELLE BALSAC Siège administratif (pour toutes correspondances) : 16 Rue de la Muraille, 12390 RIGNAC	Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn, Communauté de Communes des Causse à l'Aubrac, Communauté de Communes Muse et Raspes, Communauté de Communes Lézou Pareloup, Communauté de Communes Comtal Lot Truyère, Communauté de Communes Pays de Salars, Rodez Agglomération, Communauté de Communes Conques Marcillac, Communauté de Communes Pays Ségali, Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur, Communauté de Communes Pays Rignacois, Communauté de Communes Ouest Aveyron Communauté, Communauté de Communes Plateau de Montbazens, Communes du Plateau de Montbazens, Communauté de Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron.	Marion SUDRES (Directrice) 06.81.31.45.90 marion.sudres@aveyronamont.fr 16, rue de la muraille 12390 RIGNAC Joachim MOSSER (TR CCQRGA) (convention entre le SMBVAveyron Amonte et la CCQRGA) P : 06.22.74.14.13 environnement@cc-qrga.fr	M. ARTUS Michel Président du SMBV2A
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur	10 Cité du Paradis 12 800 Naucelle T:05.65.71.12.65	CA Rodez Agglomération, CC Aveyron Ségala Viaur, CC Carmausin-Ségala, CC Contal Lot et Truyère, CC de la Muse et des Raspes du Tarn, CC du Lézou Pareloup, CC des Causse à l'Aubrac, CC du Cordais et du Causse, CC Grand Villefranchois, CC Pays de Salars, CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, CC Réquistanais, CC Pays Ségali, CC Val 81.	Pierre-Jean ICHARD (TR) P:06.30.11.32.42 pj.ichard@epage-viaur.com Karine LACAM-CRUILLES (Directrice) karine.lacam@epage-viaur.com	M. REGOURD Yves Président du Synd. Mixte du Bassin Versant du Viaur.
Syndicat Mixte du Bassin Cérouvère (SMBCV) EPAGE	Plateau de la Gare 81 640 Salles T:05.63.36.45.58	Conseil Départemental du Tarn, C.C du Carmausin Ségala, CC du Cordais et des Causse, C.Agglo. Gaillac Graulhet, C.C du Réquistanais, C.C Quercy Vert Aveyron, CC Val 81.	Laurent VERGNES (Directeur) laurent.vergnes@cerouvere.fr Gwénaél BONIN (TR) technicien.riviere@cerouvere.fr P:06.82.68.95.31	M. PUECH Christian Président du SMBCV
Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron	370, avenue du 8 mai 1945 BP 80035 82800 Nègrepelisse Services Techniques T:05.63.30.93.00	Albias, Bioule, Bruniquel, Génèbrières, La Salvétat-Belmontet, Léojac, Monclar de Quercy, Monricoux, Nègrepelisse, Puygailard de Quercy, Saint-Etienne-de-Tulmont, Vaissac, Verilhac-Tescou.	Virginie MARET (TR) v.maret@quercyvertaveyron.fr BV Aveyron Aval - Convention de partenariat entre la CCQVA - la CCPL - la 4C(81) pour le recrutement anticipé du poste TR Aveyron aval qui sera ensuite transféré à l'EPAGE Aveyron aval. P : 06.27.29.07.40	M. TELLIER Morgan Président de la CCQVA Groupement de commande pour étude BV Aveyron Aval.
Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval	Abbaye Saint Michel 81600 GAILLAC Antenne de Montauban : Service Tech. Ersnest Mercadier	CC 12 : Réquistanais CC81 : Val 81, Monts d'Alban et Villefranchois, Carmausin Ségala, Centre Tarn, Tarn Agout, CC82 : Grand Sud Tarn et Garonne, CC Pays Lafrançaise, CA Grand Montauban CA81 : Albigeois, Gaillac-Graulhet CC31 : Val Aigo, Coteaux du Girou, Frontonnais	Pascale LYVINEC (Directrice) P:06.08.72.79.24 direction@tarnaval.fr Yoan ICHER (TR). P : 06.40.49.85.76 milieux@tarnaval.fr Antenne de Montauban : Manon LAFOND (TR) et Stéphane MARLIAC Recrutement d'un TR 82/31 temps plein (été 2023)	M. HERIN Christophe
Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne	Siège Social 120 Avenue Jean Jaurès 82370 Labastide St Pierre. T:05.63.30.03.31	Aucamville, Bessens, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Campsas, Canals, Dieupentale, Fabas, Finhan, Grisolles, Labastide-St-Pierre, Mas Grenier, Monbéqui, Montbartier, Montech, Nohic, Orgueil, Pompignan, Saint-Sardos, Savennes, Varennes, Verdun sur Garonne, Villebrumier.	Camille BLANCHOT (TR - GEMA) T:05.63.64.49.80 - P : 06.69.55.98.44 camille.blanchot@grandsud82.fr Emma GALTIER (TR - PI) T : 05.63.64.49.80 P : 07.56.38.99.36 - emma.galtier@grandsud82.fr Pôle Environnement, 350 chemin de la Fraysse, 82170 DIEUPENTALE	Mme NEGRE Marie-Claude Présidente de la CC Gd Sud TG Mr BELLOC Alain Responsable de la Commission Eau (milieux aquatiques, prévention inondation, SPANC, STEP ZAC GSL)
Grand Montauban Communauté d'Agglomération.	Mairie 82000 Montauban T:05.63.22.19.09	Albefeulle Lagarde, Bressols, Corbarieu, Escatalens, Lacourt Saint-Pierre, Lamothe Capedeville, Montauban, Montbeton, Reyniès, Saint Nauphary, Villemade.	Manon LAFOND (TR) T: 05.63.22.19.09 P : 06.70.40.06.21 - MLafond@ville-montauban.fr Marion GROSSET (Réfèrent PAPI) T: 05.63.22.14.71 P:06.74.26.12.36 - mgrosset@ville-montauban.fr	M. BARREGES Brigitte Président du GMCA.
Syndicat Mixte du Tescou & du Tescounet	2 Allées Jean Jaurès 81 630 Salvagnac T: 05 63 57 11 85	Grand Montauban CAgglo (82), CC du Quercy Vert -Aveyron (82), CAgglo Gaillac-Graulhet (81), CC Val'Aigo (31), CC Grand Sud Tarn et Garonne (82).	Nicolas LECLERC (TR) T : 05.63.57.11.85 - P:06.42.15.57.36 - s.mixte.tescou@orange.fr	M. BOURGEADE Jean Claude Président du SMTT
Syndicat mixte de Gestion des Rivières Astarc-Lomagne.	7 place de la Halle 32 120 Solomiac. T: 05.32.26.34.01	Dans le 82 : CC Deux Rives, CC Terres des Confluences, CC Lomagne Tarn et Garonnaise, CC Grand Sud Tarn et Garonne. Dans le 32 : CA Grand Auch Cœur de Gascogne, CC Bastide et Lomagne, CC Coteaux Arrats Gimone, CC Gascogne Toulousaine, CC Lomagne Gersoise, CC Val de Gers, CC Savès. Dans le 31 : CC Cœur et Coteaux du Comminges, CC des Hauts Tolosans.	Christophe SABATIER (Coordinateur) - BV Arrats T:05.32.26.34.01 P: 07.88.07.27.82 - c.sabatier@sygral.fr Sandrine ESCLAMADON (TR) - Gimone T:05.32.26.34.02 P: 06.49.89.78.14 - s.esclamadon@sygral.fr Mathieu GAVINET (TR) - Ayroux, Sère et St Michel T:05.32.26.34.03 P: 06.73.74.29.47 - m.gavinet@sygral.fr Gaël BERDY - BV Arrats - Gimone Amont T:05.32.26.34.05 P:07.88.20.89.14 - g.berdy@sygral.fr Delphine GONI-LIZOAIN (TR) - BV Tessonnes Nadesse Lambon T:05.32.26.34.06 P: 07.88.49.42.93 - d.goni-lizoain@sygral.fr	M. MANTOVANI Guy Président du SYGRAL Maire de Solomiac (32). president@sygral.fr
Communauté de Communes Terres des Confluences.	636 rue des Confluences BP 50046 82102 CASTELSARRASIN Cedex	Angeville, Boudou, Castellerrus, Castelmayran, Castelsarrasin, Caumont, Cordes Tolosannes, Coutures, Durfort-Lacapelette, Fajolles, Garganvillar, La Ville Dieu du Temple, Labourgade, Lafitte, Lizac, Moissac, Montain, Montesquieu, Saint Aignan, Saint Arroumex, Saint Nicolas de la Grave, Saint Porquier	Alexandre VANDEN ABEELE (Responsable GEMAPI/SPANC) Tél:05.63.95.56.00 P:06.43.61.94.46 a.vandenabeele@terresdesconfluences.fr www.terresdesconfluences.fr	M. BRIOIS Dominique Président de la CCTC, Maire de La Ville Dieu du Temple Mr SAMAIN Hugues Vice-Président, Responsable de la Commission Environnement, Maire de Labourgade
Groupement des EPCIs Aveyron Aval	Mairie 82140 Saint-Antonin T:05.63.30.71.97	Grand Montauban CAgglo (82), CC du Quercy Vert -Aveyron (82), CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (82), CC du Quercy Caussadais (82), CC du Pays de Lafrançaise (82), CC Pays Cordais et Causse (81).	Léa CHARTRAIN (Chargée d'étude) aveyronaval@cc-qrga.fr P:06.23.30.15.88 Virginie MARET (TR) - BV Aveyron Aval P : 06.27.29.07.40 Léonardo Höck (stagiaire M2, Etage 2023 sur le BV Aveyron aval) juin-août 2023 P : 06.85.11.96.72	Groupement de commande. EPCI Pilote CC QRGA M. BONSANG Gilles Président de la CC QRGA.

Organisation et évolution de la structuration "GEMAPI" au 30 juin 2023 sur les bassins intersectant le département du Tarn et Garonne.



Syndicat Mixte du Bassin de la Barguelonne créée le 23 Déc 2018. Statuts validés. Couverture de tout le BV.

Création du Syndicat Mixte du Bassin des Deux Séoune en 2019.

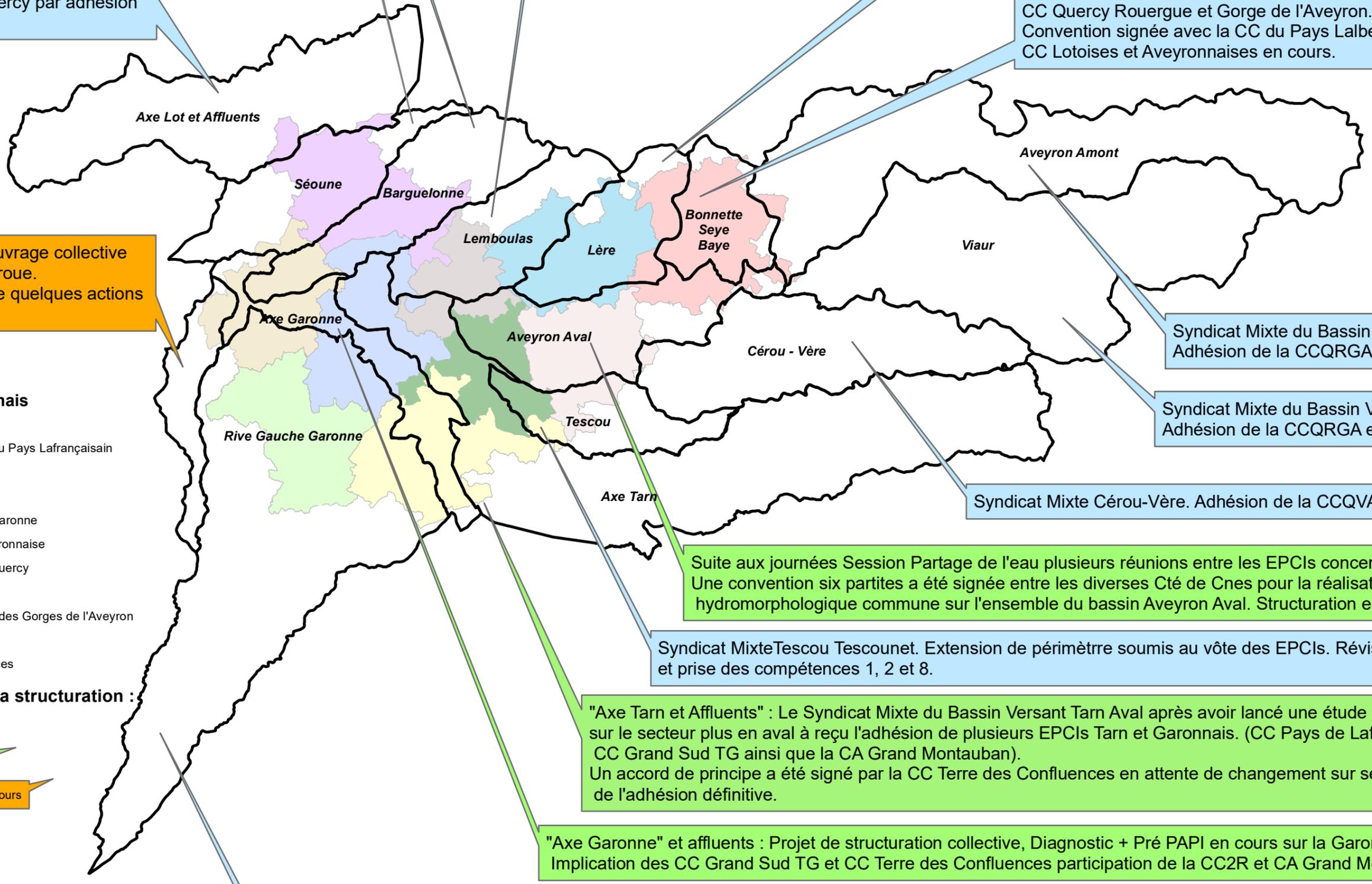
Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot. Adhésion de la CC Pays de Serre en Quercy par adhésion substitution.

Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas créée en janvier 2019. Couverture de tout le BV.

La CC Quercy Caussadais en charge de la GEMAPI sur le BV de la Lère a conventionné avec la CC du Pays de Lalbenque-Limogne et CCQRGA.

CC Quercy Rouergue et Gorge de l'Aveyron. Convention signée avec la CC du Pays Lalbenque-Limogne. CC Lotoises et Aveyronnaises en cours.

Aucune maîtrise d'ouvrage collective sur le bassin de l'Auroue. Seule la CC2R mène quelques actions ponctuelles.



EPCI Tarn et Garonnais

- Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain
- Deux Rives
- Grand Montauban
- Grand Sud Tarn-et-Garonne
- Lomagne Tarn-et-Garonnaise
- Pays de Serres en Quercy
- Quercy Caussadais
- Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
- Quercy Vert Aveyron
- Terres des Confluences

Avancement dans la structuration :

- Structuration finalisée
- En cours de structuration
- Peu ou pas de réflexion en cours

Syndicat Mixte du Bassin Aveyron Amont. Adhésion de la CCQRGA.

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur. Adhésion de la CCQRGA en 2019.

Syndicat Mixte Cérrou-Vère. Adhésion de la CCQVA actée en 2019.

Suite aux journées Session Partage de l'eau plusieurs réunions entre les EPCIs concernés ont eu lieu. Une convention six partites a été signée entre les diverses Cté de Cnes pour la réalisation d'une étude hydromorphologique commune sur l'ensemble du bassin Aveyron Aval. Structuration en cours.

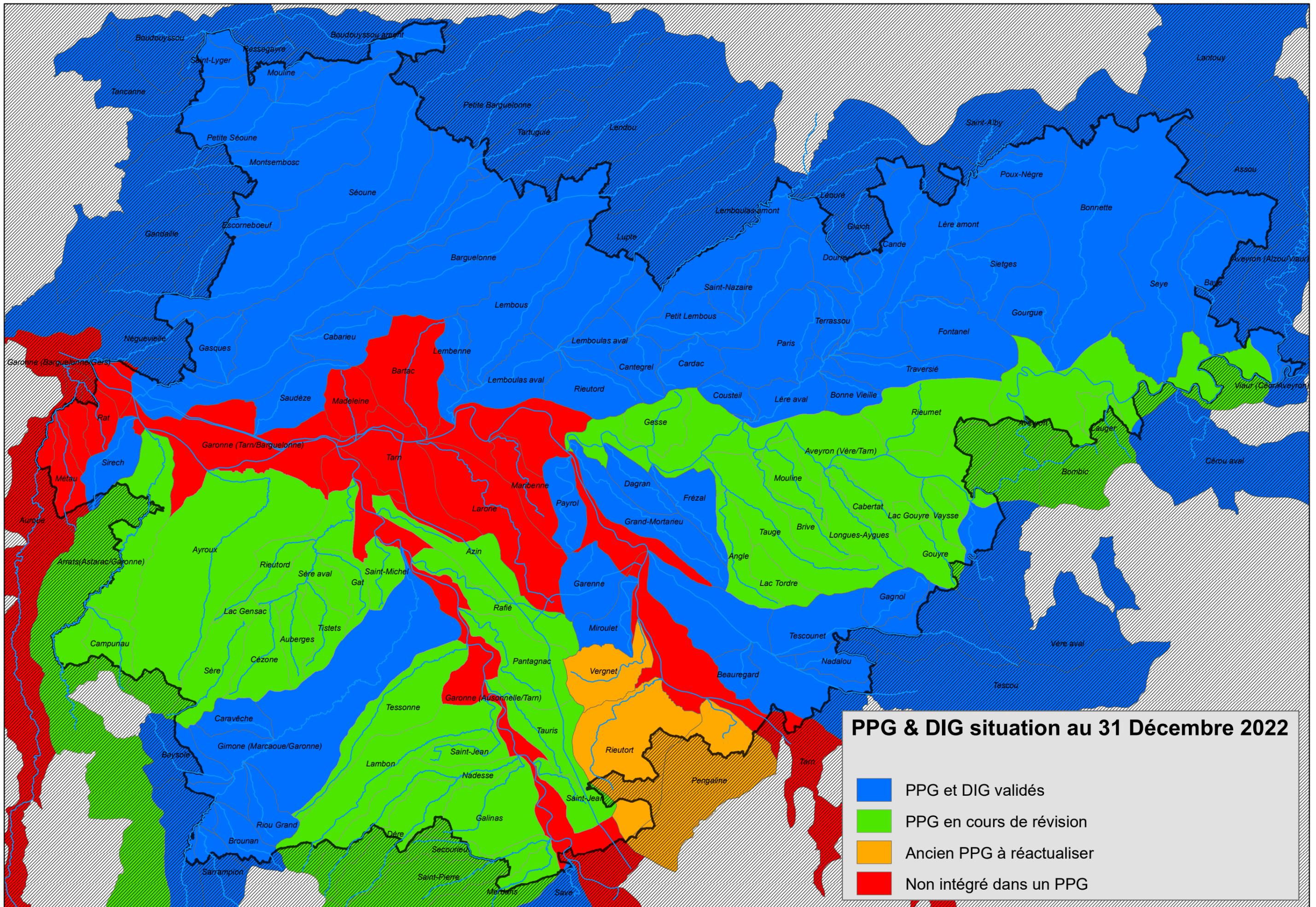
Syndicat Mixte Tescou Tescounet. Extension de périmètre soumis au vote des EPCIs. Révision des statuts et prise des compétences 1, 2 et 8.

"Axe Tarn et Affluents" : Le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval après avoir lancé une étude de gouvernance sur le secteur plus en aval a reçu l'adhésion de plusieurs EPCIs Tarn et Garonnais. (CC Pays de Lafrançaise, CC Grand Sud TG ainsi que la CA Grand Montauban). Un accord de principe a été signé par la CC Terre des Confluences en attente de changement sur ses statuts et de l'adhésion définitive.

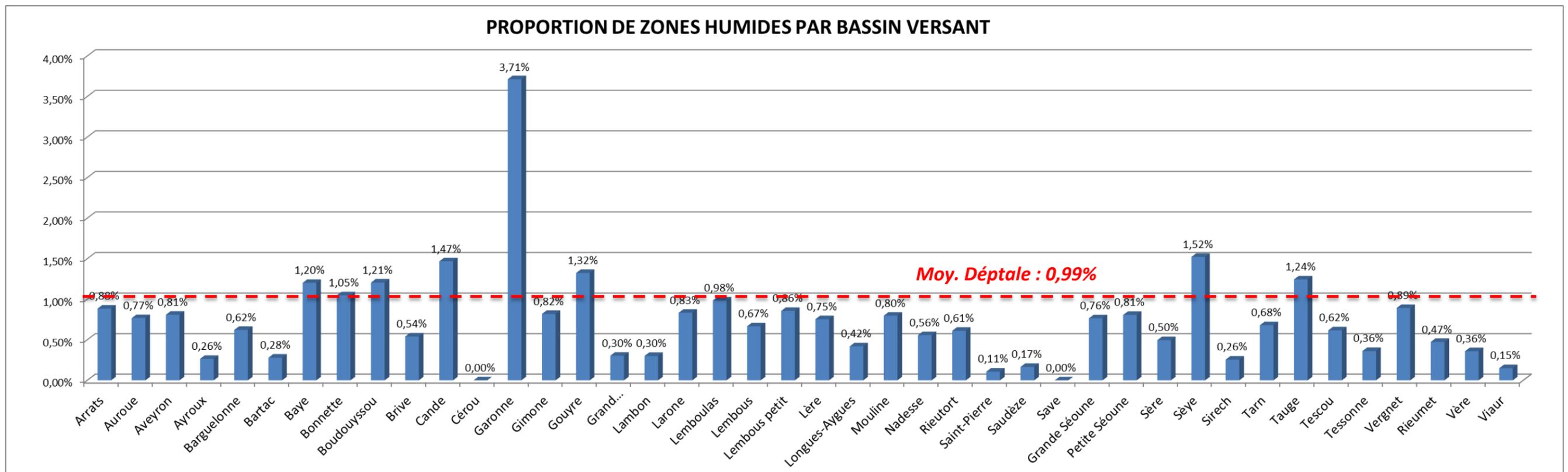
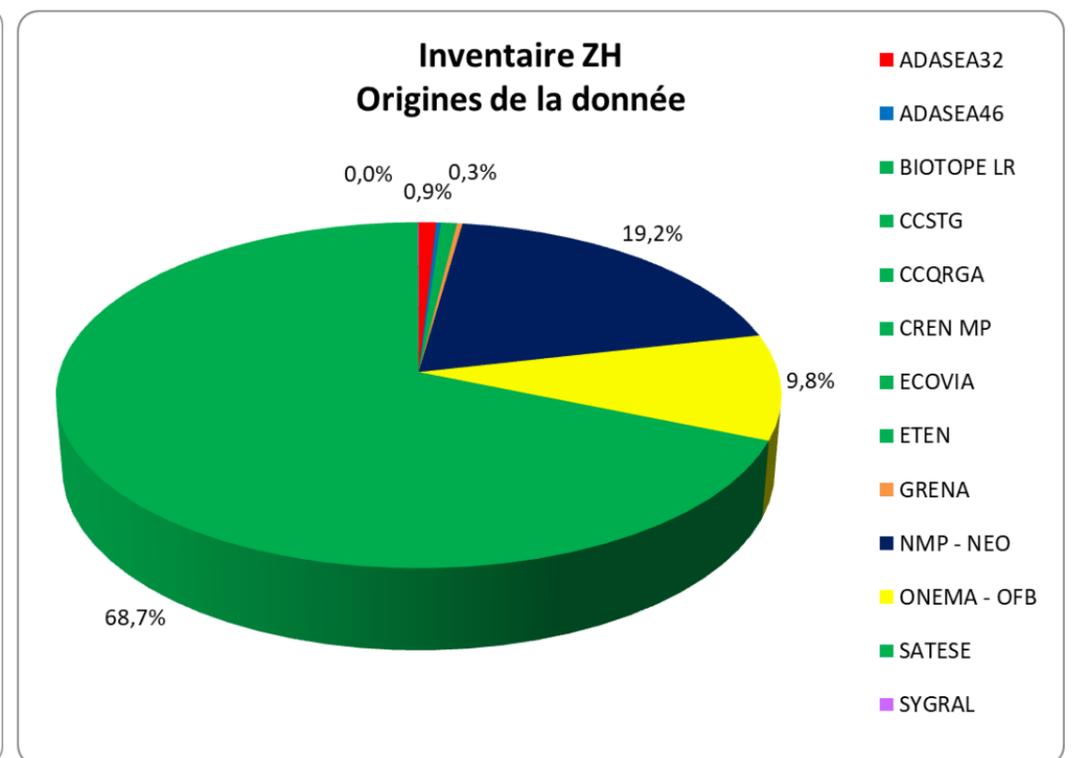
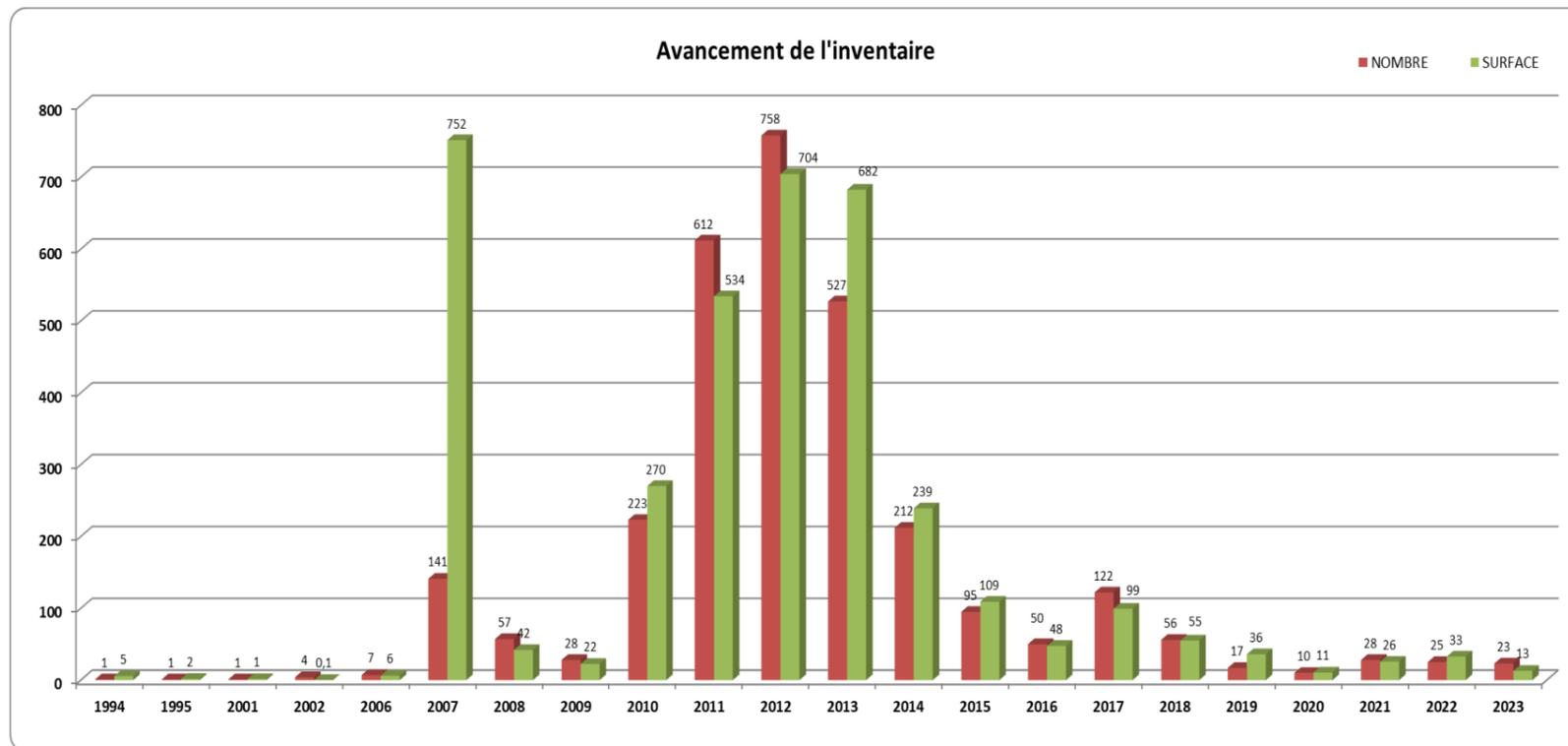
"Axe Garonne" et affluents : Projet de structuration collective, Diagnostic + Pré PAPI en cours sur la Garonne débordante. Implication des CC Grand Sud TG et CC Terre des Confluences participation de la CC2R et CA Grand Montauban.

Fusion des SIAH Arrats, Sère et Gimone en Syndicat Mixte de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne (SYGRAL). Adhésion de la CC Grand Sud TG en 2021. Syndicat compétent sur l'ensemble des bassins versants.





Données statistiques de l'inventaire Zones Humides en Tarn et Garonne pour 2022.



Avec près de 4 500 plans d'eau disséminés sur tout le territoire départemental, le Tarn et Garonne possède un grand nombre d'ouvrages dévolus au stockage d'eau. Si certains d'entre eux peuvent être considérés comme des retenues collinaires (alimentées par les eaux de ruissellement), nombreux sont ceux implantés sur le lit des cours d'eau (retenues de barrage).

Lorsqu'ils ne sont pas équipés d'un système de restitution de débit à l'aval, ils peuvent occasionner un certain nombre d'impacts au cours d'eau, dont la rupture des écoulements en période estivale.



Situation avant travaux

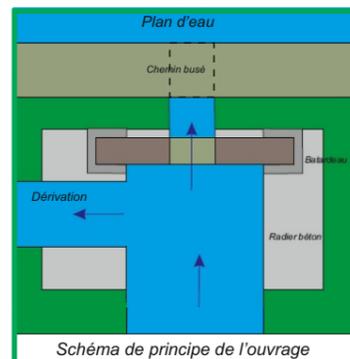


Schéma de principe de l'ouvrage

Le ruisseau de la Guillotte, petit affluent rive droite du Rieutort (Campsas) a vu son lit barré par une retenue de barrage au cours des années 70-80. D'un volume de stockage d'environ 8000 m³, il est utilisé pour l'irrigation des jeunes plantations de vigne. Les écoulements du cours d'eau sont stoppés en aval du lac du début de la période d'irrigation en juin jusqu'au remplissage complet du réservoir en période hivernale et la reprise des écoulements par surverse.

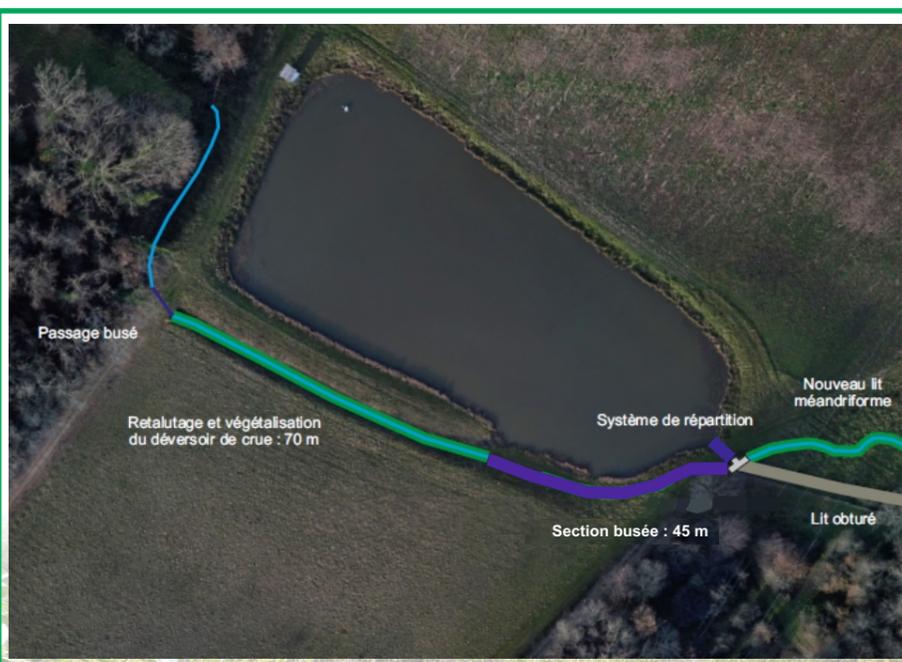
Après de nombreux échanges, un accord a été trouvé entre la CC Grand Sud Tarn et Garonne et le propriétaire de l'ouvrage afin de créer une dérivation du cours d'eau et ainsi restaurer la continuité hydro-sédimentaire du ruisseau tout en préservant la capacité de remplissage du plan d'eau.

Pour ce faire, un système de répartition des débits a été conçu et réalisé au cours de l'automne 2022 (Cf. photos et schéma ci-contre). Il permettra à l'avenir de garantir la continuité amont-aval des écoulements sans pénaliser l'exploitant agricole.

Cet aménagement rustique fonctionne sans intervention humaine hormis un entretien et une surveillance saisonniers.

Il permet également de limiter le comblement du plan d'eau lors des épisodes orageux estivaux en évitant la décantation des eaux chargées dans la retenue. Une opération « gagnant-gagnant » !

Contact:
Camille BLANCHOT - CCGSTG
Mél: camille.blanchot@grandsud82.fr



Réalisation du déversoir



Système de répartition achevé

Bulletin Tarn et Garonnais des Techniciens et Agents de Rivières.

Edito:

L'année 2022 aura une nouvelle fois été l'année de tous les records...

Après un début d'année pluvieux occasionnant d'importantes crues, notamment dans la plaine de la Garonne, l'été et l'automne que nous venons de passer resteront quant à eux dans les annales pour la canicule et la sécheresse que nous avons subies.

Face à des aléas climatiques extrêmes toujours plus fréquents, nos territoires n'ont d'autres choix que de s'adapter et augmenter leur niveau de résilience notamment par l'intermédiaire de Solutions Fondées sur la Nature (SFN), à savoir:

- Des sols en capacité d'absorber et stocker durablement les précipitations.
- Des cours d'eau en bon état écologique permettant d'épurer et de ralentir les écoulements en période de crue.
- Des zones humides jouant le rôle de réservoir pour une eau de bonne qualité et de refuge pour une biodiversité toujours plus menacée.

Au programme...

- Alternatives au curage des cours d'eau de plaine
- Mise en oeuvre d'un système de répartition des débits sur plan d'eau

Les brèves...

Journée de formation au système de diagnostic hydromorpho « Salamandre »:

Le 11 mai 2022 s'est tenue une journée de formation au logiciel « Salamandre » à l'Hotel du Département à Montauban.

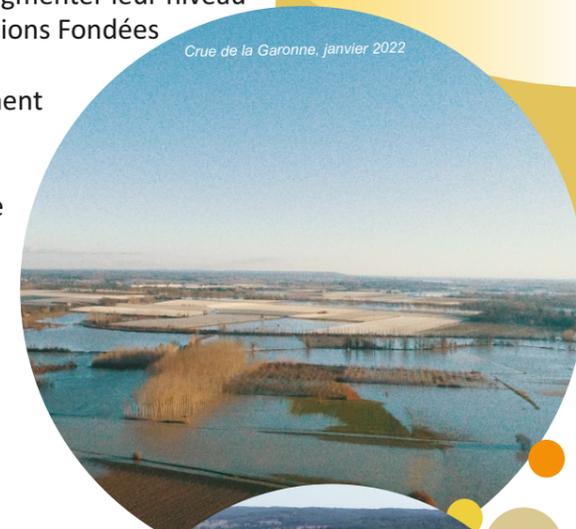
Cette journée a été l'occasion de présenter et prendre en main cet outil d'aide au diagnostic de cours d'eau par les techniciens de Rivières nouvellement arrivés en Tarn et Garonne.

La seconde partie de la journée a ensuite été dédiée à la présentation des dernières évolutions du logiciel développées par le service SIGD du Conseil Départemental 82 (Simulation de travaux, prise en compte du gabarit des cours d'eau dans l'évaluation de la ripisylve, interface de création des tronçons sous SIG ...). Un grand merci à **Guillaume ARNAUD** (développeur du logiciel) pour son investissement dans cette aventure au long cours. Nous lui souhaitons bon vent et un plein succès dans ses nouvelles fonctions. **David CAILLEAU**, ingénieur au SIGD prend désormais sa succession dans l'administration et la gestion du logiciel. Bienvenu à lui! ...

Bienvenue aux nouveaux techniciens !

Si 2022 marque le pas dans le recrutement des techniciens Rivière, notons toutefois l'arrivée de:

- **Tom GOUYOU** au sein du Bureau d'Etudes IES à Agen où il officie à mi-temps en tant que technicien Rivière pour le compte du Syndicat du bassin-versant des Séounes ..
- **Alexandre VANDEN ABEELE** à la Communauté de Communes Terres de Confluences. Venant de la Commune de Caussade où il officiait en tant que Directeur des Services Techniques, il revient à ses premières amours en rejoignant le service chargé de la mise en oeuvre de la GEMAPI sur un territoire à la croisée de nombreux bassins versants.



Crue de la Garonne, janvier 2022



Formation Salamandre

Plan d'eau du Gouyre, août 2022

SATESE 82:
Cellule
CATERZH

Curage des cours d'eau recalibrés: Des alternatives existent:

La gestion des cours d'eau recalibrés est un problème récurrent dans notre département. Lors de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les travaux de remembrement ont largement été accompagnés d'aménagement du réseau hydrographique afin d'assainir les terres agricoles riveraines.

Les cours d'eau ont été curés, rectifiés, endigués mais également recalibrés. Les alignements d'arbres bordant les berges ont souvent disparu à cette occasion.

Cinquante ans après ces travaux, de nombreux cours d'eau du département ne se sont malheureusement pas encore remis de ces interventions:

On constate ainsi une dégradation de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques mais également des problèmes de stabilité des berges et d'envasement du lit du cours d'eau. Face à cette situation, riverains et gestionnaires s'orientent trop souvent vers des solutions de court terme sans envisager la restauration du milieu comme solution à plus long terme. Des retours d'expérience nous démontrent toutefois que d'autres solutions existent.

La ripisylve, un allié efficace contre l'envasement du lit:

Un cours d'eau recalibré dont les berges seraient à nu voit la température de ses eaux augmenter, ce qui, couplé à une importante mise en lumière et une forte disponibilité en nutriments (eutrophisation), peut provoquer une explosion de la végétation aquatique (cresson, massette, roseau, jussie...) durant l'été puis un fort envasement du lit en période hivernale avec la décomposition de cette biomasse.

Par ailleurs, le gyrobroyage régulier des berges empêche toute repousse de la ripisylve et occasionne un apport supplémentaire de litière dans un cours d'eau incapable de digérer et évacuer cet afflux supplémentaire de matière organique.

Restaurer un couvert boisé sur les berges de ces cours d'eau prend alors tout son sens:

En effet, en plus des nombreux rôles écologiques qu'il joue (biotope pour espèces remarquables, corridor écologique, filtration des nutriments...), il permet également de maîtriser efficacement la croissance des végétaux aquatiques en limitant l'accès à la lumière pour ces derniers.

Les options sont alors nombreuses et variées selon la typologie du cours d'eau et l'occupation des sols à proximité: Régénération Naturelle Assistée (RNA*), Plantation, bouturage, panachage de ces différentes techniques...

Au final, par l'arrêt d'un entretien inapproprié, coûteux et chronophage, on peut parvenir à un autocurage naturel et pérenne du lit du cours d'eau!

RNA... KEZACO? :

La R.N.A. ou Régénération Naturelle Assistée consiste à favoriser la repousse naturelle des végétaux naturellement implantés sur site en sélectionnant et en dégagant les jeunes plants des herbes hautes et des ronces afin de favoriser et accélérer leur croissance.

Rapidement, un couvert arbustif se développe à moindre frais et avec l'assurance d'avoir une diversité d'espèces locales et adaptées au milieu. Issue de la gestion des talus de voirie et de la restauration des haies, cette méthode de gestion s'avère être très efficace en bord de cours d'eau.

Réduire le gabarit du lit au moyen de banquettes enherbées : Une solution d'avenir

EXEMPLE DU RUISSEAU DE PAYROL: CA Grand Montauban (2022)

Ce petit affluent rive gauche du Tarn en aval de Montauban se caractérise par une pente quasiment nulle et un tracé totalement artificialisé au cœur d'une plaine agricole tournée vers l'arboriculture et la production céréalière.

Le lit a été rectifié et recalibré à de multiples reprises, expliquant l'état de forte dégradation fonctionnelle que l'on observe aujourd'hui.

Afin de désenvaser durablement un chenal d'écoulement adapté au débit du cours d'eau, améliorer la qualité de l'eau et restaurer les habitats naturels, le service GEMAPI de la CA du Grand Montauban a décidé de recréer un lit emboîté au moyen de risbermes submersibles mises en oeuvre à partir des vases extraites du chenal et mélangées à la terre issue du retalutage des berges.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'une collaboration entre la régie de travaux « Rivière » de GMCA et une entreprise de Travaux Publics au cours de l'été 2022.

Après une phase d'abattage et de débroussaillage de la rive gauche, le lit a été curé et les berges retalutées par une pelle mécanique. Des pieux fixant les fascines mortes ont été plantés afin de délimiter l'emprise des futures banquettes et resserrer fortement le lit surdimensionné du cours d'eau.

Les vases ont ensuite été mélangées à la terre issue du retalutage des berges afin de leur donner une meilleure cohésion puis disposées derrière les fascines.

Il ne restait plus qu'à refermer les risbermes avec du géotextile et ensemercer les zones décapées afin de limiter leur colonisation par des plantes indésirables (ronces et EEE). Les plantations d'hélophytes sur les banquettes et le bouturage des berges seront réalisés durant l'hiver 2022-23.

Le chantier en quelques chiffres ...

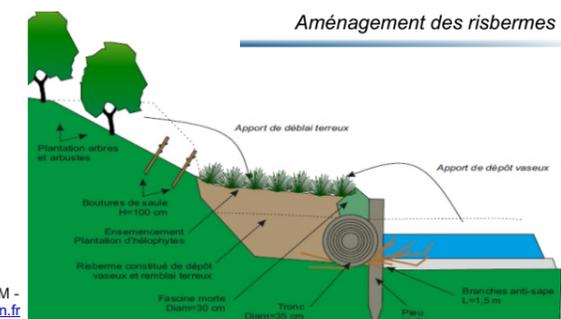
- 150 mètres de cours d'eau restaurés
- 100 mètres de banquettes réalisés
- 200 plants et boutures plantés

Coût du chantier (Hors travail équipe en régie): 8 400 € HT

- Location pelle: 4 600 €
- Achat matériel (Pieux, géotextile, plants): 3 800 €

Plan de financement :

- Agence de l'Eau A.G.: 50%
- Région Occitanie: 20%
- Département 82: 3€/ ml de plantation



Secteur recalibré de la Séoune

Lit colonisé par la massette

Un lit très envasé

Mise en oeuvre des fascines

Resserrement du chenal d'écoulement et plantation des berges

Remplissage des banquettes

Travaux achevés

Talus routier géré en RNA